

Relevé de décisions Commission de la recherche du Conseil Académique

Formation plénière
29 janvier 2026



Commission recherche - séance plénière - 29 janvier 2026

Président de séance : Serge Slama, Président du Conseil Académique de UGA

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BASTIN-HAMMOU Malika	LITT&ArTS	Langues et littératures anciennes		x	CHANUSSOT Jocelyn
BEULANDE-BARRAUD Véronique	LUHCIE	Histoire et civilisat, art mondes anciens		x	DJERIDI Henda
BOUILLET Laurence	BIOSANTE	Méd interne, gériatrie, chirur gén et méd gén		x	
CHANUSSOT Jocelyn	LJK	Génie info Automatique et traitmt signal	x		
CLASTRES Cédric	GAEL	Sciences économiques	x		
DESCHAMPS Bérangère	CERAG	Sciences de gestion et du management	x		
DJERIDI Henda	LEGI	Mécanique, génie mécanique, génie civil	x		
DUBOC Carole	DCM	Physique et chimie de la Terre	x		
GALLAY Thierry	I.Fourier	Mathématiques	x		
KERFA Sonia	ILCEA4	Études romanes		x	LAZARUS Francis
LAZARUS Francis	G-SCOP	Plongement isométrique, Topologie et Géométrie algorithmique, et (anciennement) Informatique Graphique	x		
MILET Anne	DCM	Chimie théorique, physique, analytique	x		
MORAND Patrice	IBS	Microbiologie Maladie transmissible et hygiène		x	
PARMENTIER Guy	CERAG	Sciences de gestion et du management	x		
TOURANCHEAU Bernard	LIG	Informatique		x	PARMENTIER Guy

Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BOUDJADA Nassira	Institut Néel	Milieux denses et matériaux		x	VILAIN Coriandre
BRUN-WAUTHIER Anne-Sophie	CRJ	Droit privé et sciences criminelles	x		
DECHAMP Gaëlle	CERAG	Sciences de gestion et du management			
DELAVAL Gwenaël	LIG	Informatique			
DEMEILLIEZ Marie	LUHCIE	Histoire et civilisat mondes modernes,contemp	x		
DEVYVER Baptiste	I.Fourier	Mathématiques	x		
EVSTRATOV Alexey	ILCEA4	Études slaves et baltes		x	LANGER Max
GALLOT-LAVALLEE Olivier	G2Elab	Génie électrique Electronique Photonique ...		x	ROME Claire
LANGER Max	TIMC	Equipe Gestes médico-chirurgicaux assistés par ordinateur	x		
ORSINI Sarah	LITT&ArTS	Langues et littératures anciennes	x		
ROME Claire	GIN	Physiologie	x		
SADOUX Stéphane	AE&CC	Aménagement de l'espace, urbanisme		x	TUBBS Emily
SPANO Monika	IBS	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée	x		
TUBBS Emily	BGE		x		
VANHAVERBEKE Cécile	DPM	Sciences physico-chimiques et ingénierie appl	x		

Commission recherche - séance plénière - 29 janvier 2026

Président de séance : Serge Slama, Président du Conseil Académique de UGA

Collège C : personnels ingénieurs, admin., techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou ds ses établissements-composantes

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procurator à
CIESLA Catherine	CREG		x		
GERBAUD Sophie	BGE				
LERAT Hervé	hTAG		x		
VIGNAL Laure	LEGI		x		
VILAIN Coriandre	GIPSA-lab		x		

Collège D : Doctorants

Elu.e (Titulaire S-suppléant)	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procurator à
ABADIE Théo (T)	CRJ	Droit international		x	FABRY Iris
FOREAU Constantin (S)	CERAG	Sciences de gestion			
COURSEAUX Moïra (T)	LPCV	Biologie cellulaire : Biologie du développement oncogénèse	x		
HENON Héléène (S)	LJK	Mathématiques appliquées			
KLEIN Jérémie (T)	LJK	Mathématiques et informatique		x	CIESLA Catherine
JONCOURT Pierre (S)	LEPMI	Electrochimie			
TRAVERSAZ Manon (T)	TIMC	Informatique	x		
FABRY Iris (S)	LIDILEM	Informatique et Sciences du langage			
BAI Paul (T)	AAU	Archit, arts appliqués, plastiques, spectacle		x	
NAYDENOV Simeon (S)	Pacte	Aménagement de l'espace, urbanisme		x	ORSINI Sarah
SAILLET Angélique (T)	LJK	Mathématiques appliquées		x	
PENNERA Lorraine (S)	LPCV	Biologie végétale			

Personnalités extérieures

Nommé.e (T-titulaire S-suppléant)	Etablissement		Présent.e	Excusé.e	Procurator à
BORDAS Christian (T)	CNRS		x		
FIGADERE Bruno (S)	CNRS				
BOULLE Laetitia	La Maison de l'Image			x	
PREJBEANU Lucian (T)	CEA			x	
CHANDEZON Frédéric (S)	CEA		x		
MAGNANI Emanuela	STMICROELECTRONICS				
SORRENTINO Monique (T)	CHU			x	
DUCKI Camille (S)	CHU				

Commission recherche - séance plénière - 29 janvier 2026

Destinataires des convocations pour information

Invité	Fonction	Présent	Excusé
Yassine Lakhnech	Président de l'UGA		
Anne-Catherine Favre	Vice-présidente du Conseil d'administration		
Bénédicte Corvaisier	Directrice Générale des Services		
David Déchenaud	Vice-président en charge de la formation		
Sabine Lavorel	Vice-présidente Transformation écologique		
Christine Verdier	Vice-présidente des ressources humaines		
Hervé Courtois	Vice-président appui au pilotage, projets structurants et patrimoine		

Invités permanents

Philippe Roux	Vice-président recherche UGA	x	
Julie Sorba	Vice-présidente recherche en sciences humaines et sociales	x	
Philippe Marin	Chargé de mission Recherche, Partenariats, International ENSAG	x	
Gilles Bastin	Directeur de la recherche à l'IEP		x
Jean-François Poisson	Directeur pôle CBS	x	
Luc Salvo	Directeur adjoint pôle PEM	x	
Pierre Beck	Directeur pôle PAGE	x	
Gwen Salaun	Directeur pôle MSTIC	x	
Amélie Artis	Directrice pôle PSS	x	
Nicolas Mathieu	Directeur pôle SHS	x	
Pierre Lemonde	Directeur du Collège Doctoral	x	
Jérémy Prétet	Directeur DGD RIV	x	
Vanessa Delfau	Directrice adjointe DGD RIV	x	
Martine Fiodorov	Directrice DAPAR - DGD RIV	x	
Véronique Boudaud	Admin. Rech. DGD RIV - Vice-présidence recherche	x	
Carole Musset	Admin. Rech. DGD RIV - Référente Pôles MSTIC et PAGE	x	
C. Desplanques	Directrice, directrice adjointe DGD RH		x

Ordre du jour

Points soumis à vote

- Renouvellement directions UR
- RI AE&CC –IGE
- Rattachement de GIPSA-lab MOVE au pôle CBS en tant que structure associée
- Budget initial recherche 2026
- Désignation des observateurs dans le cadre de l'AàP CDP 2026
- Compte-rendu CR du 19 juin 2025

Points sans vote

- Capacité d'autofinancement de l'UGA : contribution de la recherche
- AAP Equipement scientifique : éléments de cadrage et GT sur mutualisation/réparabilité
- ~~Projet stratégique recherche UGA 2026-2030~~
- ~~Evolution UR~~
- Questions diverses





Renouvellement direction des structures de recherche





Composition direction 2019-2023 Mair Chshiev, directeur et Liliana Prejbeanu, directrice adjointe
2024-2025 Liliana Prejbeanu, directrice et Mair Chshiev, directeur adjoint

31.12.2025 Mair Chshiev arrête ses missions de directeur adjoint d'ESONN.

Motifs : - une longue expérience à la direction d'ESONN

- des responsabilités élargies au niveau du laboratoire Spintec depuis 2023

- une activité de recherche en forte progression (candidature IUF, ERC Advanced, « IEEE Distinguished Lecturer" programme).

- Réunion du comité d'organisation 9 Octobre 2025

Changement au sein de la direction au 1.01.2026 jusqu'au 31.12.2026

avec la nomination de David Ferrand, directeur adjoint

27 novembre 2025 Avis favorable CS Grenoble INP-UGA

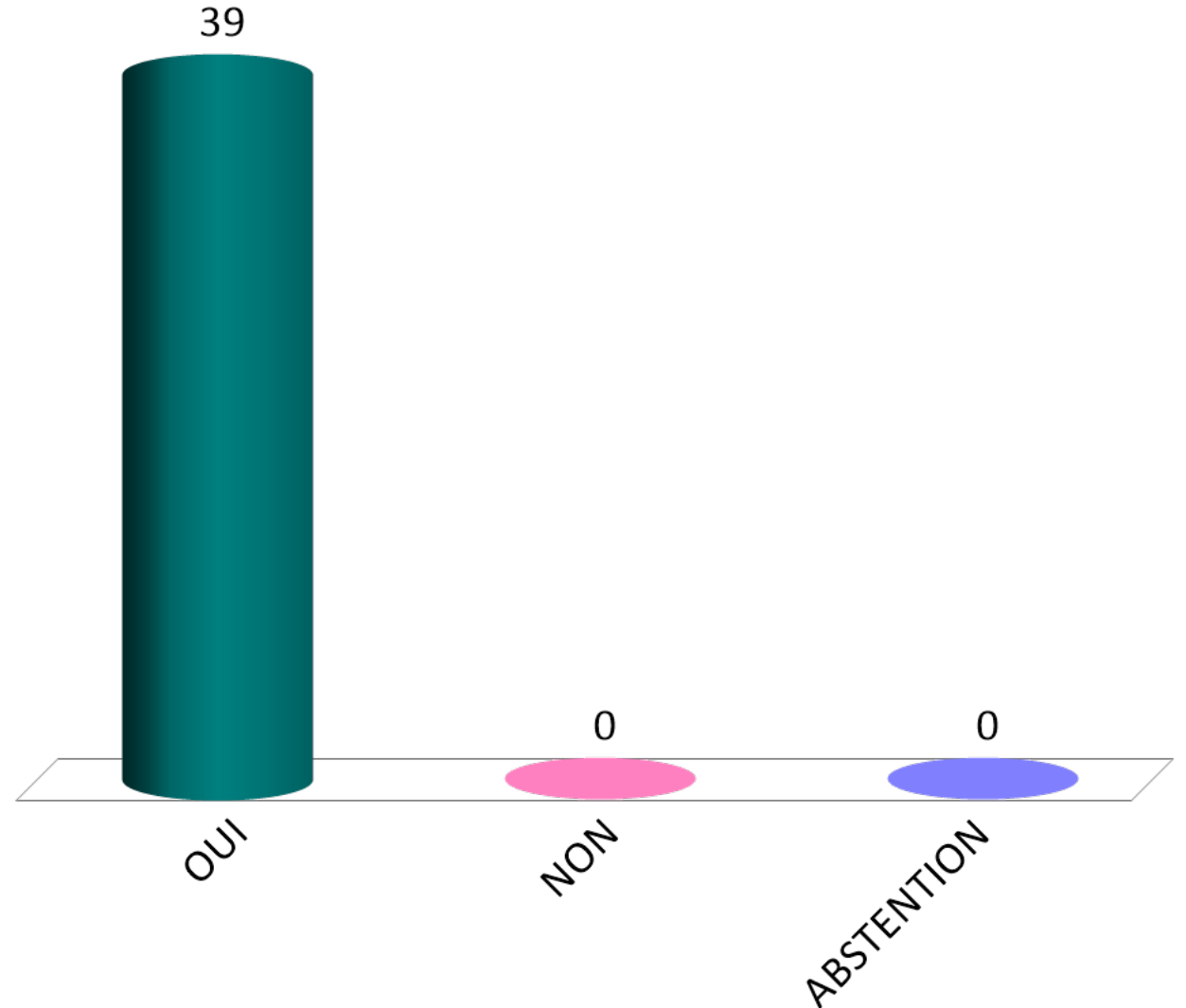
La Commission recherche est invitée à se prononcer sur le renouvellement au sein de la direction d'ESONN du 1.01.2026 au 31.12.2026.

Composition de la direction :

- Liliana Prejbeanu, directrice
- David Ferrand, directeur adjoint

Approuvez-vous le changement au sein de la direction d'ESONN ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION



Composition direction au 1.01.2021 : Thierry Joffroy, Architecte Chercheur à l'ENSAG – UGA, directeur

•25 Septembre 2025 AG des deux équipes et élections du conseil de AE&CC

•1er octobre 2025 candidatures pour la nouvelle direction :

- David GANDREAU, directeur AE&CC

- Direction adjointe : Philippe Garnier, équipe CRAterre et Cécile Leonardi, équipe Cultures constructives

•10 octobre 2025 Vote favorable en AG

•13 novembre 2025 Avis favorable de la CR de l'ENSAG

•11 décembre 2025 Avis favorable conseil pôle PSS

La Commission recherche est invitée à se prononcer sur le renouvellement de la direction d'AE&CC.

Composition de la direction mandat 1.01.2026 – 31.12.2028

Directeur : David GANDREAU, IR ENSAG

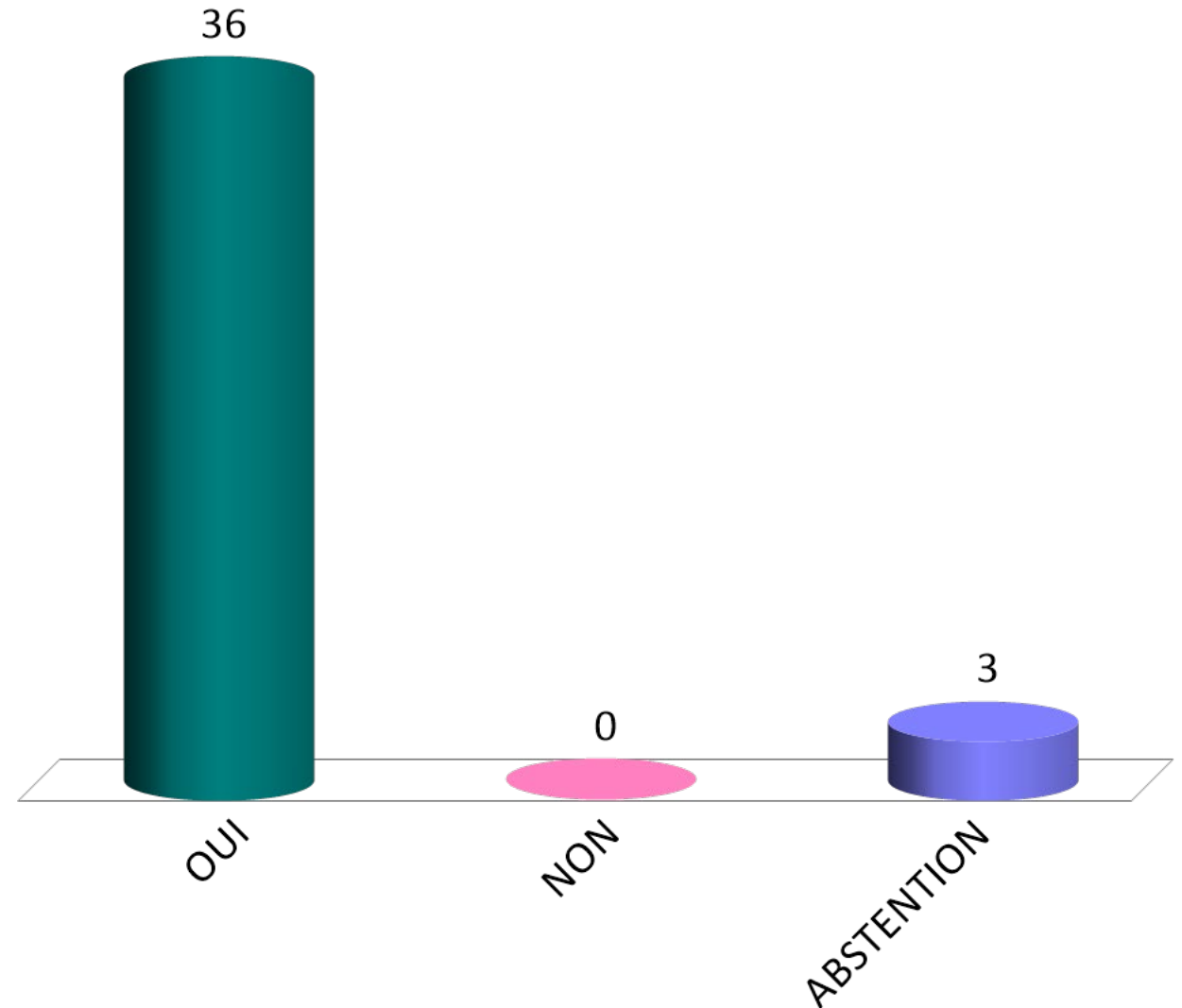
Direction adjointe :

Cécile LEONARDI, MCF ENSAG, Directrice de l'équipe Cultures constructives

Philippe GARNIER, CR ENSAG, Directeur de l'équipe CRAterre

Approuvez-vous la proposition de nouvelle direction d'AE&CC ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION



Wilfried THUILLER [DRCE CNRS]

Directeur

Arnaud Foulquier [MdC UGA]

Directeur adjoint en charge des
affaires courantes - OSUG

Vincent Lefort [IR CNRS]

Directeur adjoint en charge du personnel
IT/BIATTS et numérique

Glenn Yannic [MdC USMB]

Directeur adjoint en charge du site de
Chambéry

Equipe de direction élargie

Florence Sagnimore [IE CNRS]

Responsable administrative

Sébastien Lavergne [DR CNRS]

Responsable d'équipe

Tamara Münkemüller [DR CNRS]

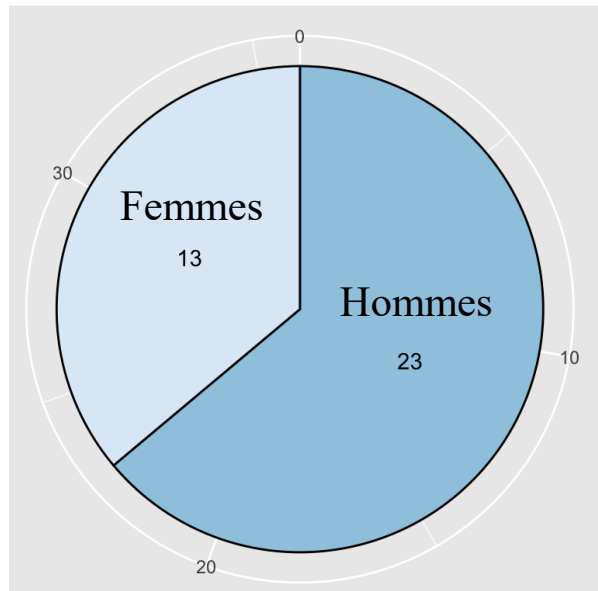
Responsable d'équipe

- **Mars 2024 – concertation sur le renouvellement de la direction (la direction actuelle souhaitant passer la main)**
 - Réflexion collective intéressante et dans la bonne humeur, introspection collective
- *Stéphane Reynaud annonce qu'il ne se représenterait pas au poste de directeur, tout comme Anne Loison, directrice adjointe à l'USMB.*
- *Wilfried Thuiller et Arnaud Foulquier (DU-adjoint) incertains quant à leurs intentions.*
 - Aucune proposition de candidature
- **Mars-avril 2024 – concertation et RV de la part de la direction avec des personnes ciblées**
 - Aucune réponse positive
- *Les chercheurs seniors masculins occupaient déjà des postes clés de direction au sein du LECA ou de structures locales telles que PAGE.*
- *Les chercheuses seniors avaient soit déjà occupé des postes de direction, soit ne manifestaient aucun intérêt pour le poste.*
- **Mai 2024 – Wilfried Thuiller se ravise et propose de monter une équipe sous condition:**
 - Au moins un-e ancien-e membre de la direction
 - Un personnel technique pour mieux les intégrer dans la décision
- **Mai-juin 2024 – Concertation, rencontre et discussion**
 - Proposition d'une équipe
 - Arnaud Foulquier, MdC, DUa de la précédente équipe
 - Glenn Yannick, MdC, pour la direction à Chambéry
 - Vincent Lefort, IR CNRS, expérience en réseau métier, montage de dossier, évaluation de car
- **Juin 2024 – AG exceptionnelle et validation (>90% de vote +)**



Une direction restreinte 100% masculine...

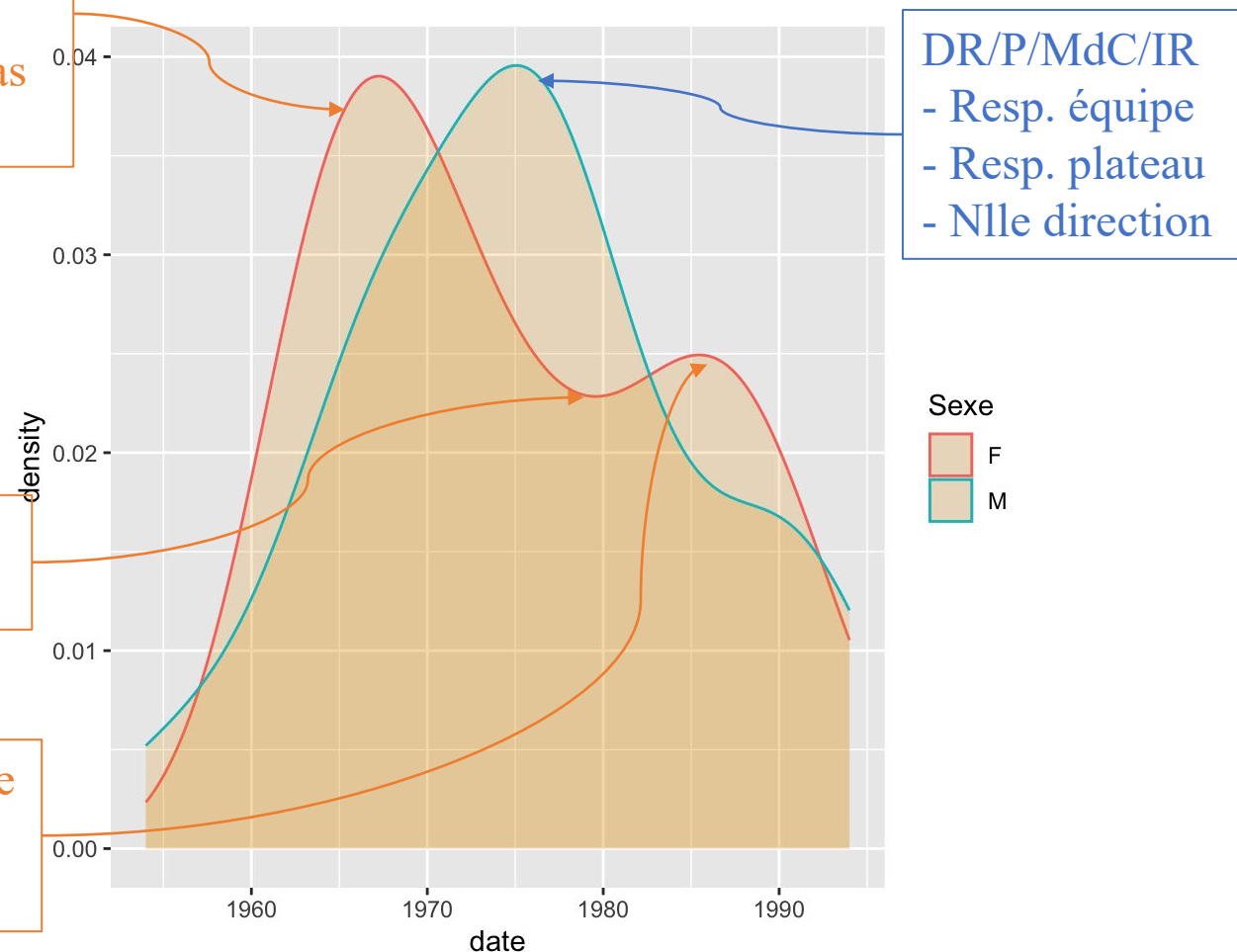
- Lié à une pyramidage des ages particulières (28% de femmes)
- Lié à des prises de responsabilités croissantes et prenantes pour les femmes seniors



Une majorité de femmes seniors ayant déjà pris des grosses responsabilités ou pas intéressées

DR
- Resp. équipe

Une nouvelle vague de jeunes chercheuses – futures responsables



=> Avis favorable conseils de pôle CBS et PAGE 15.01.2026

La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 29 janvier 2026, est invitée à se prononcer sur le renouvellement de la direction du LECA.

Composition de la direction mandat 1.01.2026 – 31.12.2030

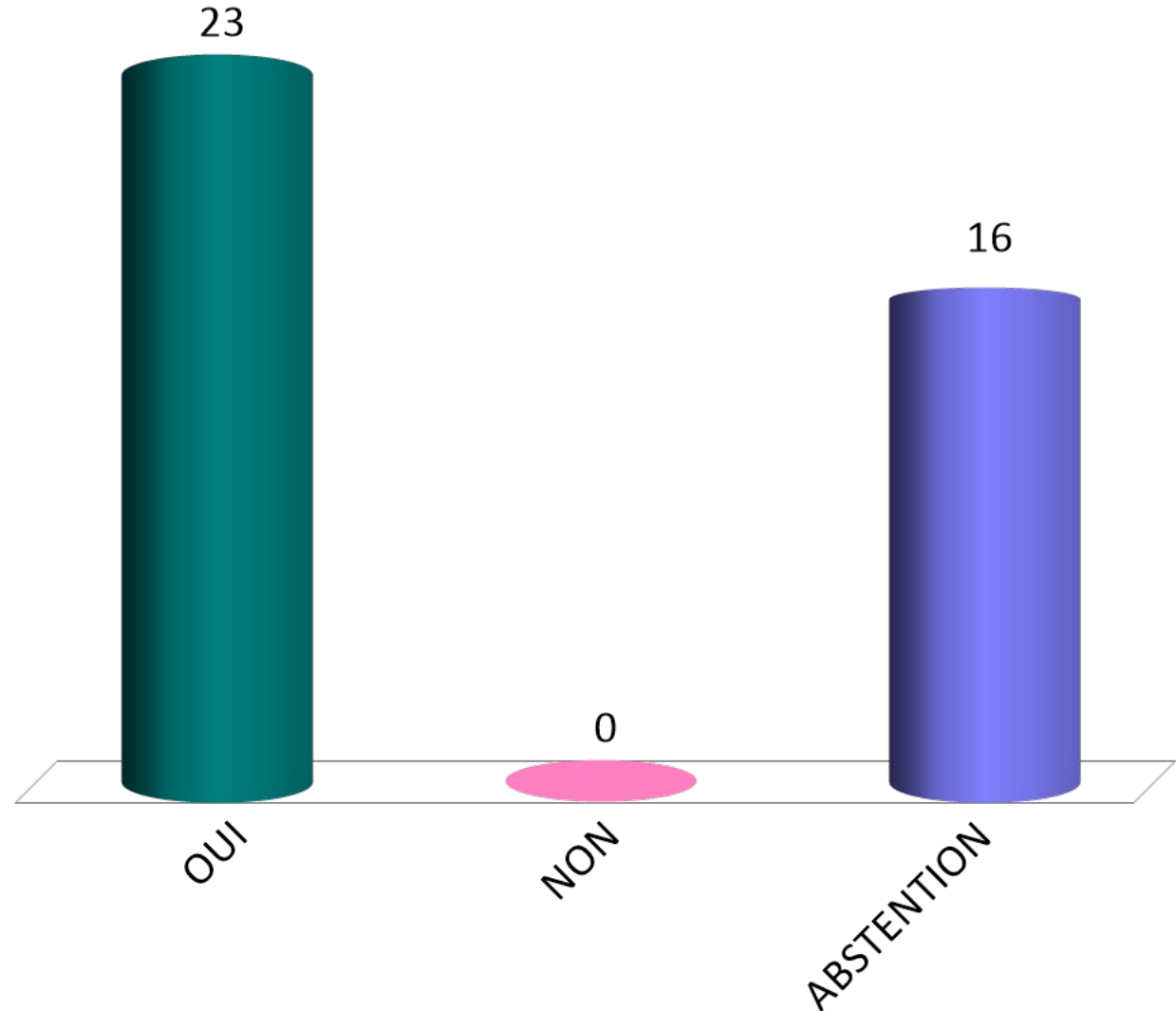
Directeur : Wilfried Thuiller, DR CNRS, Orientation stratégique, représentation institutionnelle, opérations quotidiennes

Direction adjointe :

- **Arnaud Foulquier, MCF UGA**, continuité, planification du recrutement, liaison UGA, opérations quotidiennes
- **Glenn Yannic, MCF USMB**, site de Chambéry et liaison avec l'USMB
- **Vincent Lefort, IR CNRS**, supervision personnel technique et mise en oeuvre des outils numériques

Approuvez-vous la proposition de direction du LECA ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION



Composition direction au 1.01.2021 : Charles Simon, DR CNRS, directeur sites Grenoble et Toulouse

Direction adjointe : Anne-Laure Barra, DR CNRS, Grenoble ; Florence Lecouturier, IR CNRS, Toulouse
et David Vignolles, PR INSA, Toulouse

- Fin 2023 à début 2024 : Appel à candidature par la direction aux cadres supérieurs du CNRS > une candidature reçue
- Mai 2024 : Audition de R. Lortz par comité d'experts et CNRS Physique Juin 2024 : Visite des 2 sites du LNCMI
- Juillet 2024 : Avis des membres du CdL sur la candidature de R. Lortz (14 Oui, 0 Non et 3 Abstention)
- Décembre 2024 : présentation de R. Lortz au conseil de laboratoire de son projet de constitution de l'équipe de direction et des modalités de transition entre les 2 directions
- Mars 2025 : Avis des membres du CdL sur la composition de l'équipe de direction
- 14.11.2025 : Avis favorable Conseil de pôle PEM

La Commission recherche est invitée à se prononcer sur le renouvellement de la direction du LNCMI au 1.07.2025

Directeur : Rolf Lortz, DR CNRS

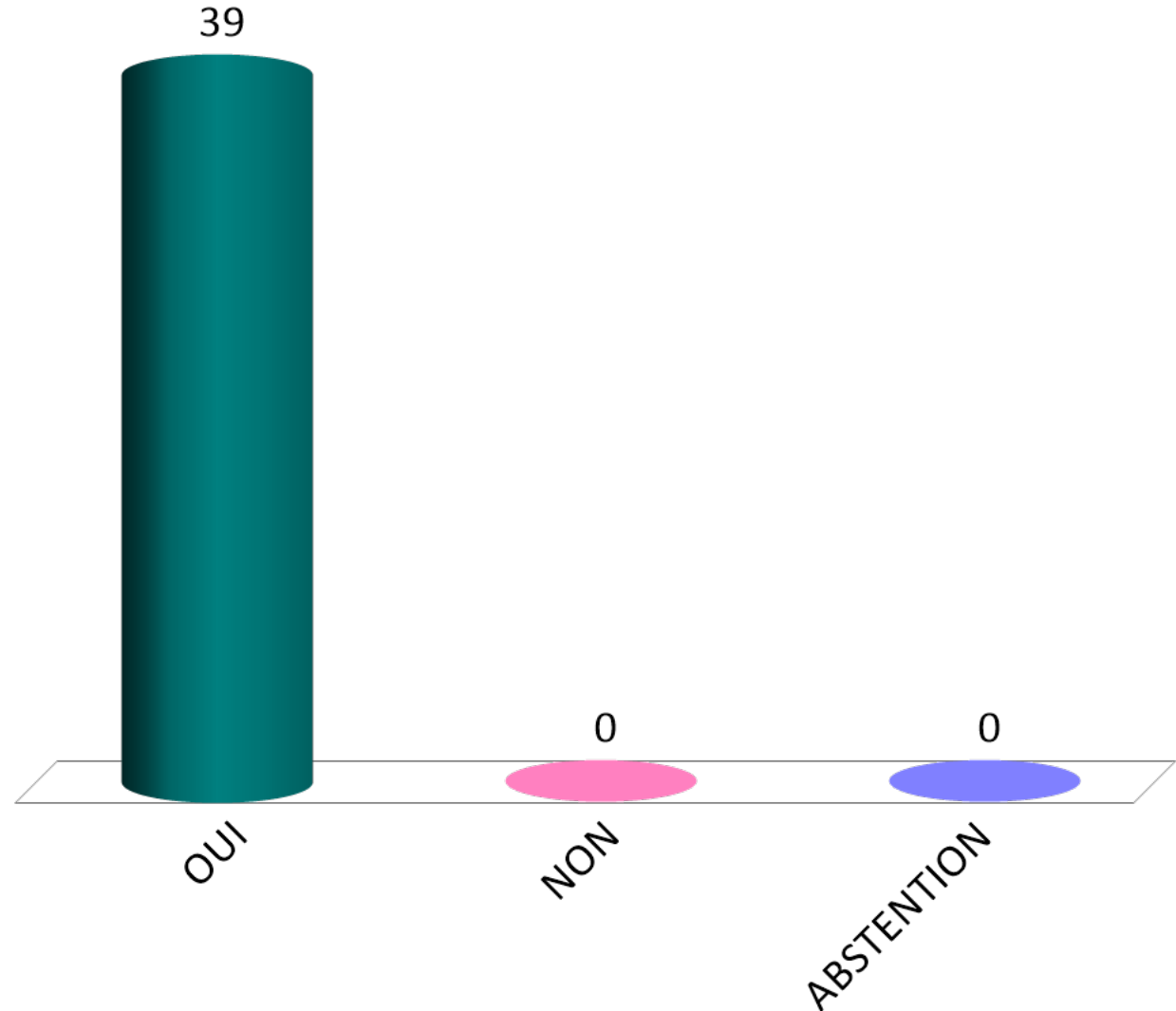
Directrice adjointe Grenoble : Anne-Laure Barra, DR CNRS

Directrice adjointe Toulouse : Florence Lecouturier-Dupouy, IR CNRS

Coordinateur scient. Toulouse : David Vignolles, PR INSA

Approuvez-vous la proposition de direction du LNCMI ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION



Composition direction au 1.09.2021-31.10.2025 : Denis Perrin, directeur

Marlène Jouan, directrice adjointe

- **9.07.2025 : Denis Perrin annonce son souhait de quitter ses fonctions de directeur**
- **-> 5.09.2025 appel à candidatures**
- Une seule candidature pour le poste de direction, proposée par Marie-Frédérique Pellegrin, PR UGA, et une seule candidature pour le poste de direction adjointe, proposée par Marlène Jouan, MCF UGA, qui souhaite renouveler son mandat.
- **22.09.2025 Vote en AG**
- **15.01.2026 Avis favorable du conseil de pôle SHS**

**La Commission recherche est invitée à se prononcer sur le renouvellement de la direction de l'IPhiG
Mandat 1.11.2025 – 31.10.2029**

Directrice : Marie-Frédérique Pellegrin, PR UGA

Directrice adjointe : Marlène Jouan, MCF UGA

DISCUSSION

Coriandre Vilain : peut-on avoir une idée des débats et voix émises pour savoir si cela s'est déroulé de manière consensuelle ?

Nicolas Mathieu : c'est une petite équipe extrêmement sollicitée. Tous les membres hommes, femmes, MCF et PR ont des responsabilités. Il n'y a pas eu de débat en conseil de pôle car cela nous semblait cohérent.

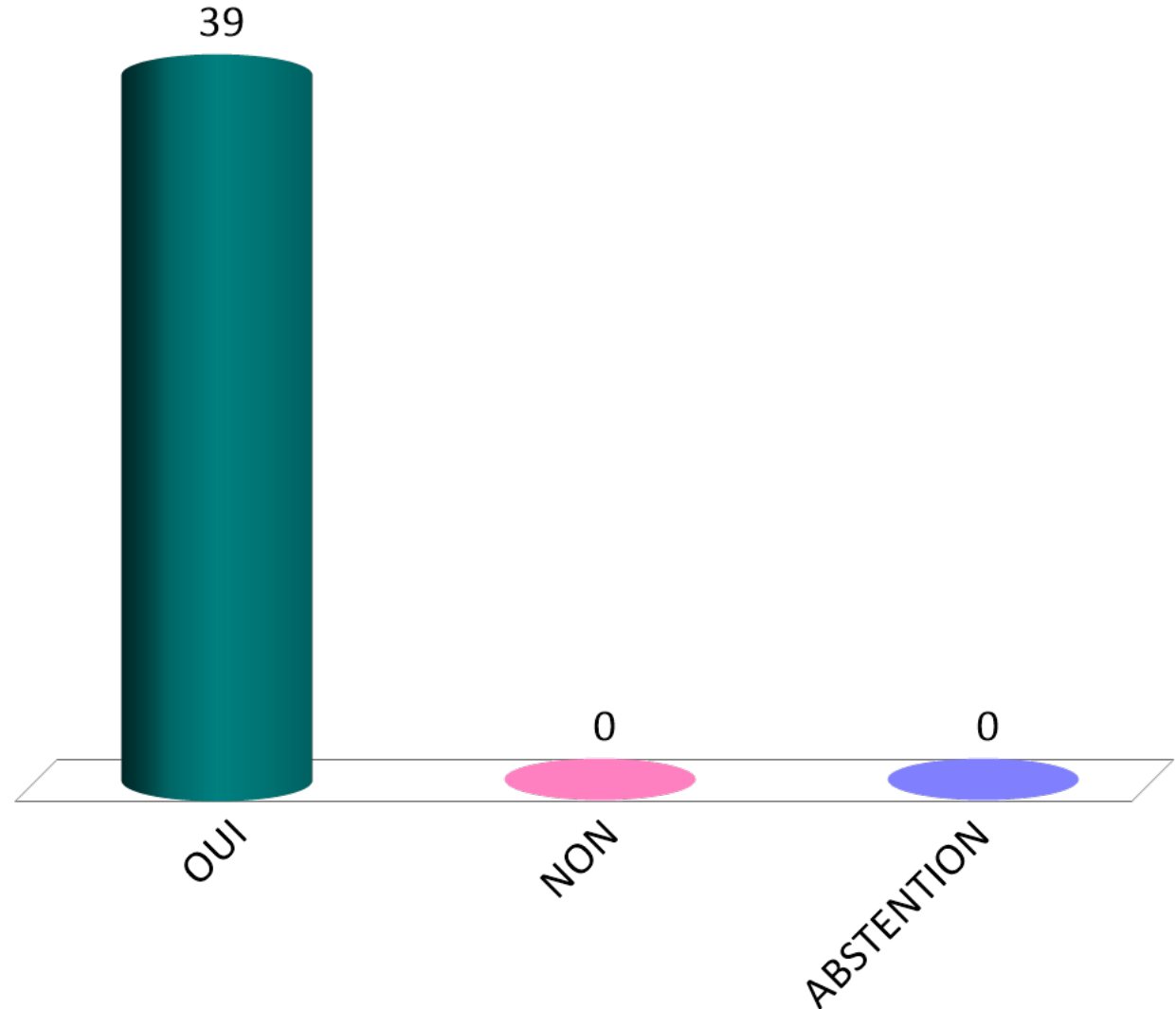
Véronique Beaulande-Barraud : on nous a expliqué la raison pour laquelle il n'y avait que des hommes au sein de la direction d'un laboratoire précédemment présenté, pourquoi n'avons-nous que des femmes pour ce laboratoire ?

Nicolas Mathieu : cela s'explique par les responsabilités qu'ont désormais les collègues hommes.

Julie Sorba : je précise que ce laboratoire ne compte qu'une dizaine de membres.

Approuvez-vous la proposition de direction de l'IPhiG ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION



Composition direction au 19.01.2017 : Aïna Chalabaev, directrice
Natalia Bazoge, directrice adjointe au 1.01.2020

- Visite de l'HCERES : enjeu autour de la rédaction de la trajectoire scientifique et organisationnelle de l'unité.
- La direction actuelle (Aïna Chalabaev) arrive en fin de 2ème mandat en 2027, soit en cours du prochain contrat quinquennal.
- La définition de la trajectoire et sa mise en œuvre seraient portées par la future direction, afin d'assurer cohérence et continuité.
- Proposition de prise de fonctions de la nouvelle direction après la visite HCERES, pour conduire la trajectoire définie collectivement au cours de la préparation du dossier d'auto-évaluation.

• Appel à candidatures -> une candidature reçue : **Sandrine Isoard-Gauthier**

• Consultation anonyme des 13 membres permanents du laboratoire et des 2 représentants des doctorants.

Résultat du vote : **15 votants ; 12 votes favorables ; 2 abstentions ; 1 vote défavorable.**

• **9.01.2025** : Conseil du laboratoire. Approbation de la candidature : 12 voix pour, 1 abstention, 2 voix contre

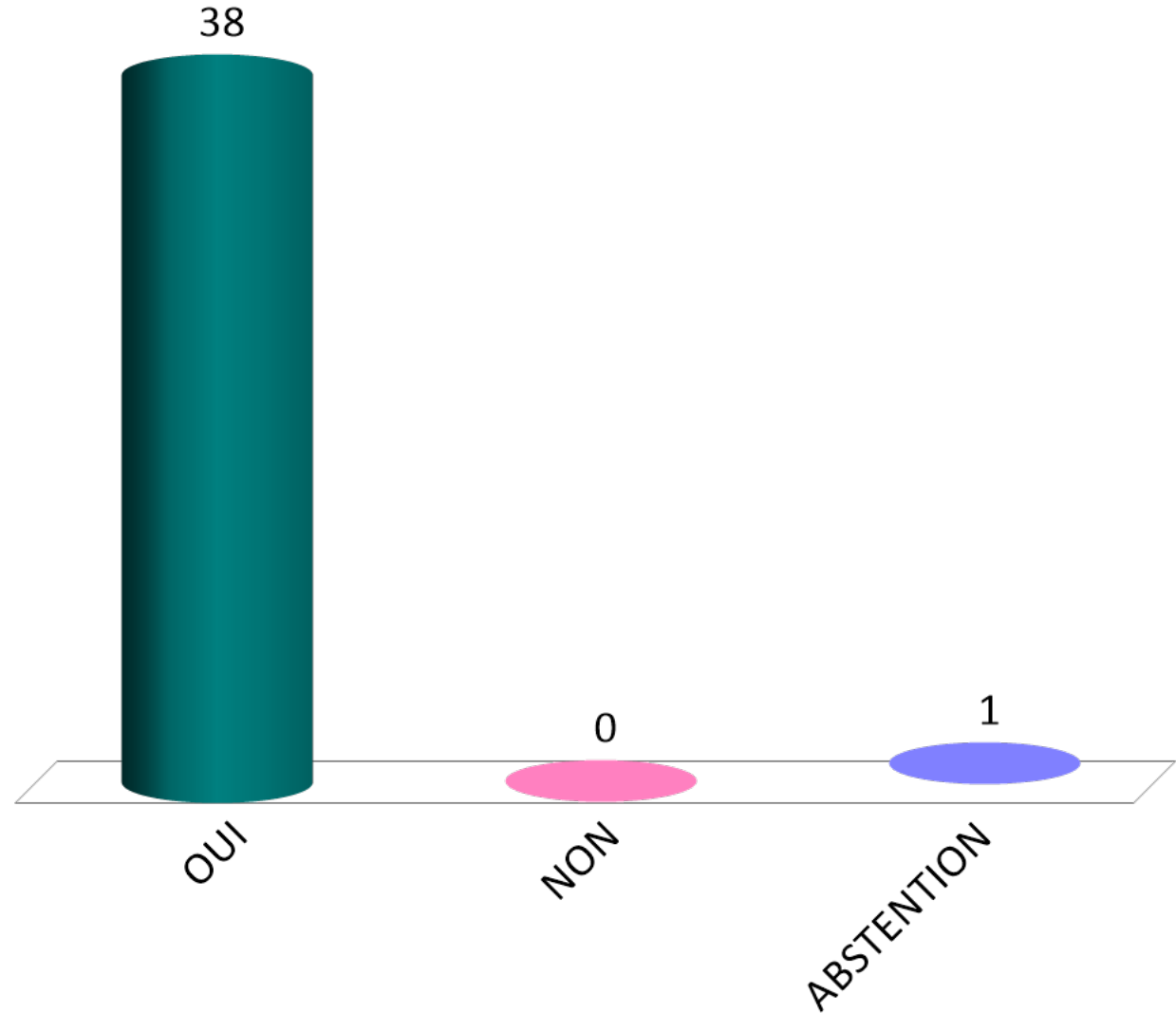
• **15.01.2026** : Avis favorable du conseil de pôle SHS

La Commission recherche est invitée à se prononcer sur le renouvellement de la direction de SENS avec la nomination, pour le mandat 1.01.2026 au 31.12.2030, de

Sandrine Isoard-Gauthier, PR UGA, à la fonction de directrice

Approuvez-vous la proposition de direction de SENS ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION



Composition direction au 1.01.2021 : Anne Kaminski, PR Grenoble INP-UGA, directrice

Direction adjointe : Elise Ghibaudo, MCF UGA et Frédéric Garet, MCF USMB

- 31.12.2025 : Frédéric Garet quitte ses fonctions de directeur adjoint
- La candidature de Jean-François Roux, PR USMB, est proposée pour le remplacer.
- 10.04.2025 : Conseil de laboratoire : nomination de Jean-François Roux à la direction adjointe
- 15.05.2025 : Avis favorable de la CR de l'USMB
- 14.11.2025 : Avis favorable du conseil de pôle PEM
- 27.11.2025 : Avis favorable du conseil scientifique de Grenoble INP-UGA

La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la nomination de Jean-François Roux, PR USMB, à la fonction de directeur adjoint de CROMA.

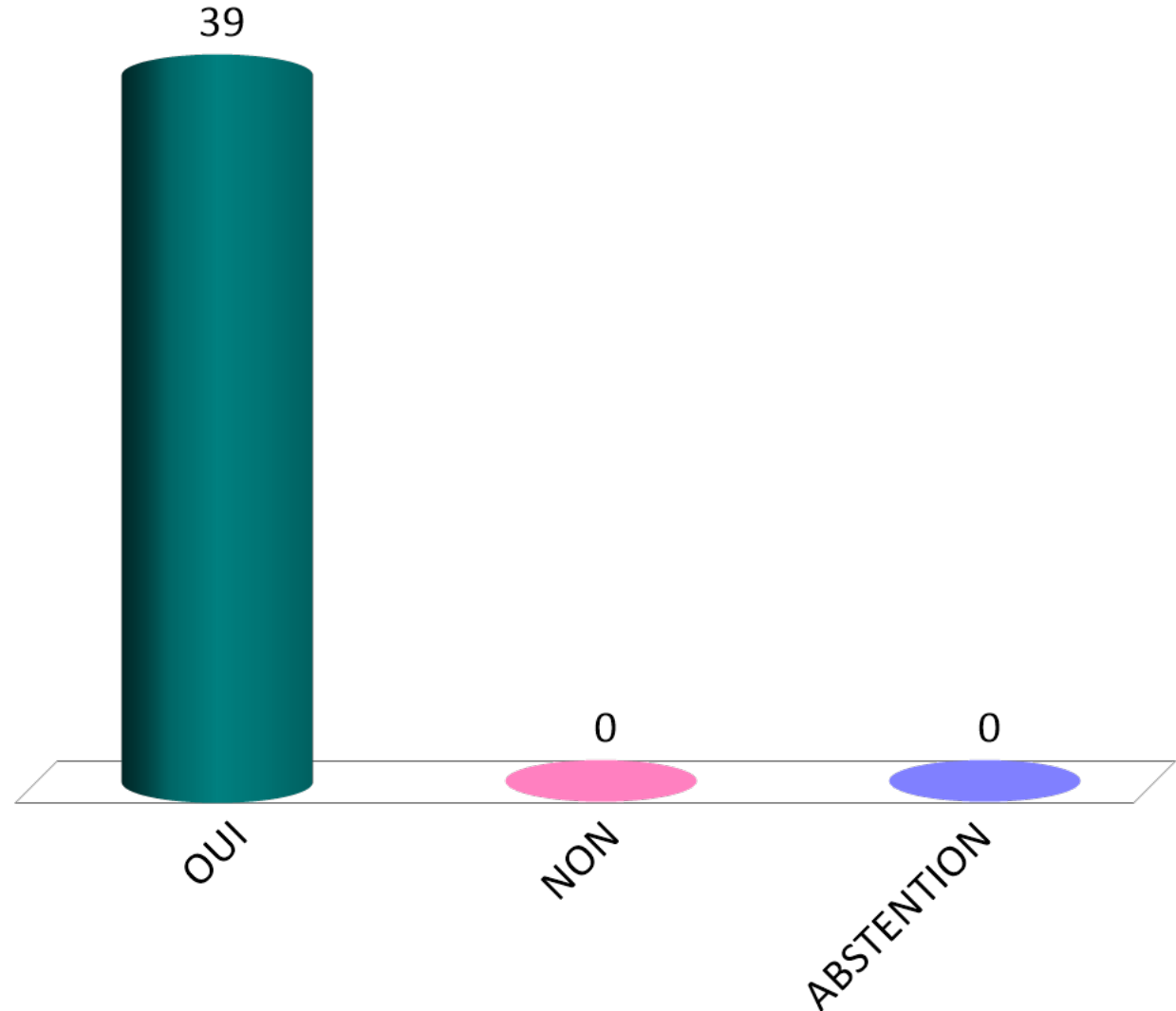
Equipe de direction - Mandat 1.01.2026-31.12.2026 :

Directrice : Anne Kaminski, PR Grenoble INP-UGA

Direction adjointe : Elise Ghibaudo, PR UGA et Jean-François Roux, PR USMB

Approuvez-vous le changement au sein de la direction de CROMA ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION



Composition direction au 1.01.2021 : Jean-Gabriel Valay, PR UGA, directeur
Rolland Douzet, PRAG UGA, directeur adjoint

- **29.09.2025** : **AG Lautaret** – proposition de nommer Jérôme Forêt à la fonction de directeur adjoint/directeur technique à compter du 1^{er} janvier 2026.
- *Rôle majeur dans l'équipe de direction du Lautaret ainsi que sa participation de plus en plus importante à l'encadrement de proximité des agents, tout en se plaçant dans la perspective du contrat 2027-31.*
- **Résultat du vote (à bulletin secret) : 14 votants : 14 OUI**
- **15.01.2026** : Avis favorable du conseil de pôle PAGE

La Commission recherche est invitée à se prononcer sur la nomination de Jérôme Forêt, Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement CNRS, à la fonction de directeur adjoint/directeur technique du Jardin du Lautaret.

Equipe de direction - Mandat 1.01.2026-31.12.2026 :

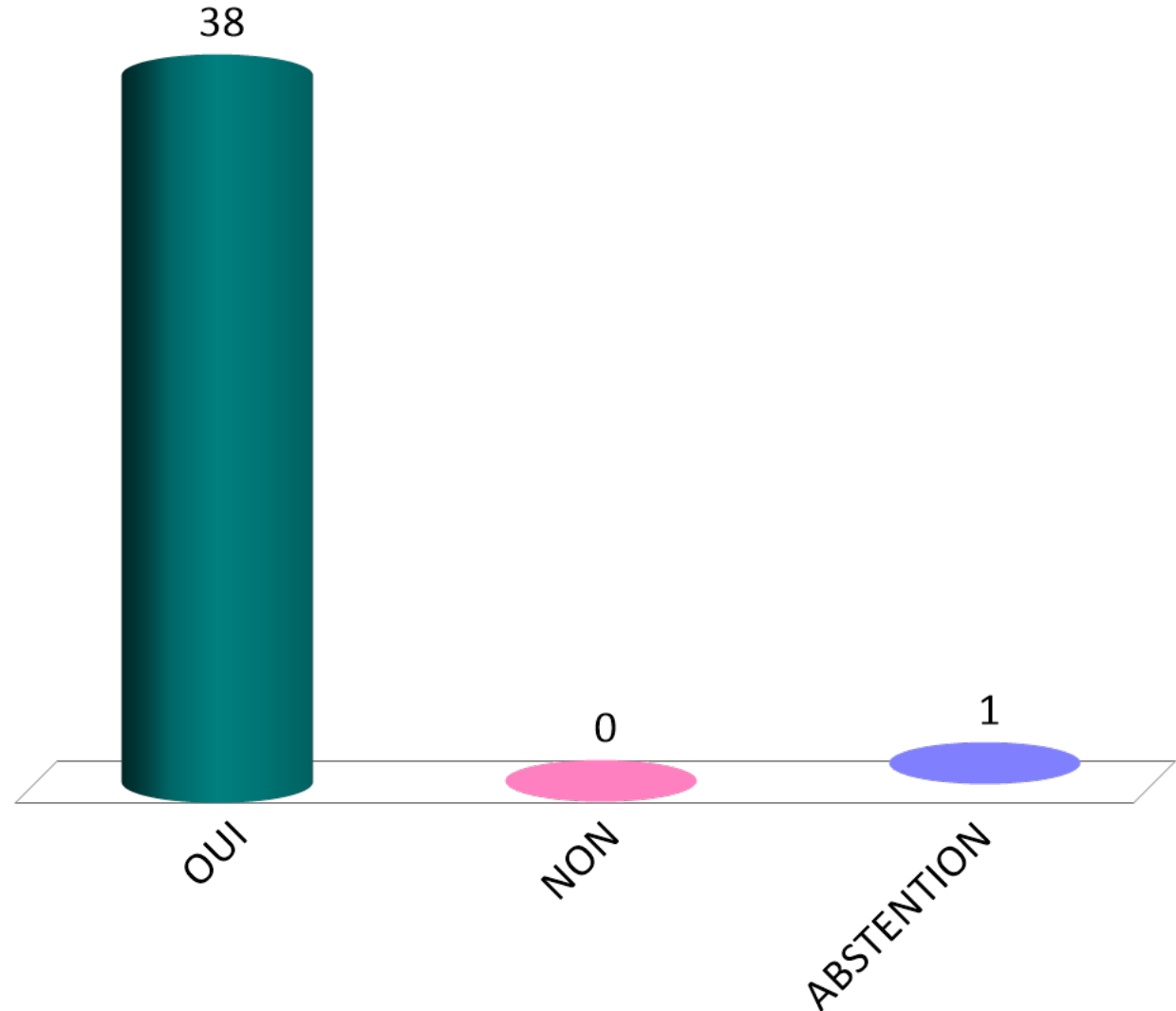
Jean-Gabriel Valay, PR UGA, directeur

Rolland Douzet, PRAG UGA, directeur adjoint

Jérôme Forêt, Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement CNRS, directeur adjoint/directeur technique

Approuvez-vous le changement au sein de la direction de LAUTARET ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION





Observatoire des Sciences
de l'Univers de Grenoble



INRAE



UGA
Université
Grenoble Alpes



Composition direction au 1.01.2021 : Nathalie Cotte, IR CNRS, chercheuse à ISTerre, directrice de l'UAR OSUG

Direction adjointe : - Hans-Werner Jacobi, DR CNRS/IGE, en charge du volet «Recherche», également responsable scientifique et technique du projet LabEx OSUG depuis juillet 2020 ; - Lydie Bonal, ASAD UGA/IPAG, en charge du volet Observation ; - Didier Voisin, PR UGA/IGE, en charge du volet Formation et - Fabien Malbet, DR CNRS/IPAG, en charge des Systèmes d'information

- **13.11.2025 :** consultation en AG - 38 votants : 32 OUI, 3 NON, 3 abstentions
- **1.12.2025 :** consultation du conseil de l'école interne « OSUG » : 16 votants, 16 OUI
- **15.01.2026 :** Avis favorable conseil pôle PAGE

La Commission recherche est invitée à se prononcer sur le renouvellement de la direction de l'UAR OSUG.

Equipe de direction - Mandat 1.01.2026-31.12.2030 :

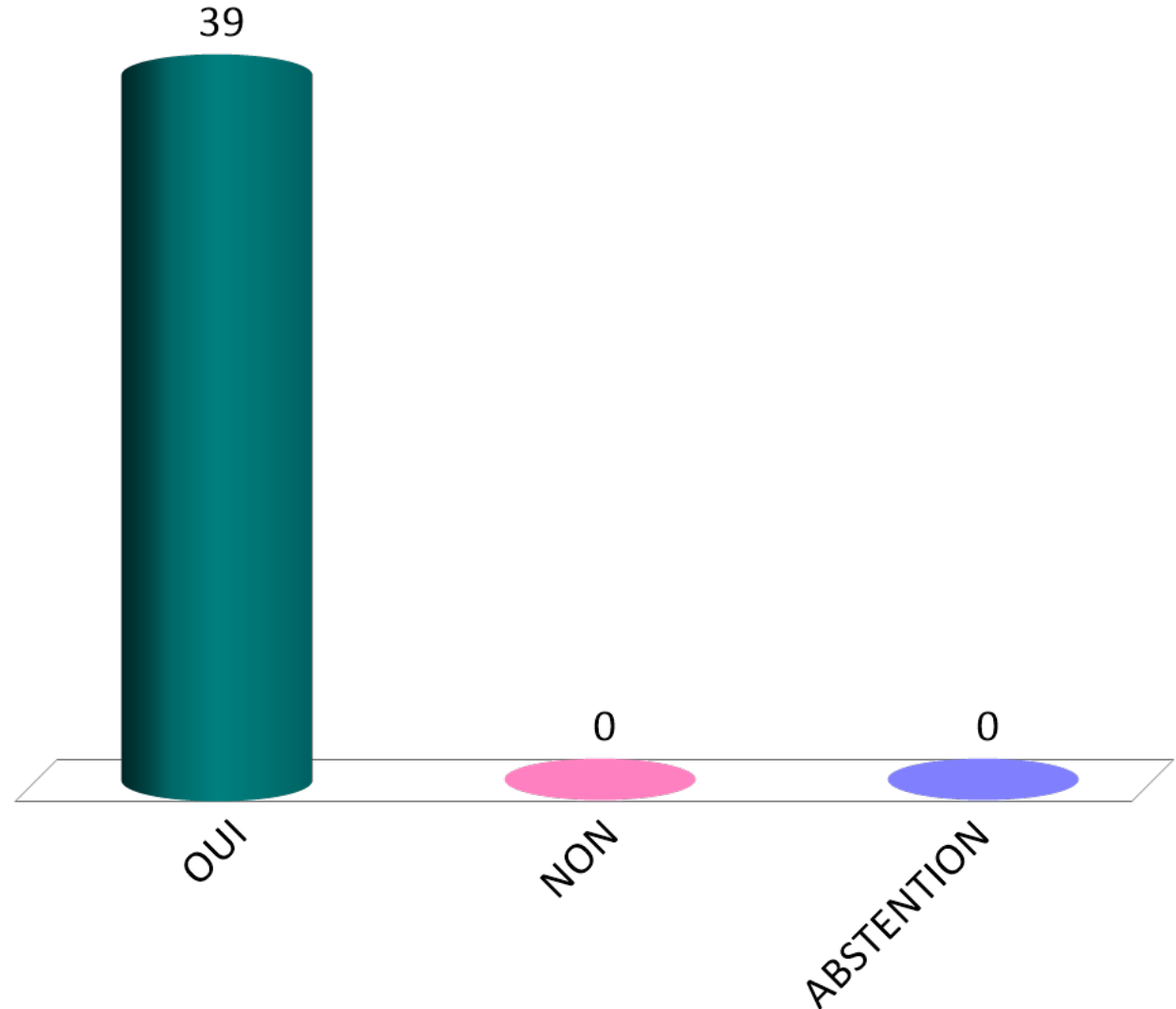
Nathalie Cotte, IR CNRS/ISTerre, directrice de l'UAR OSUG, renouvellement

Direction adjointe : Florence Naaim (IGPEF INRAE/IGE), David Mouillet (Astronome CNAP/IPAG)

Erwan Pathier (PhysCNAP/ISTerre) et Christine Piot (MCF USMB/EDYTEM)

Approuvez-vous la proposition de direction de l'OSUG ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION



Règlements intérieurs



Appel à candidatures : GT règlements intérieurs

- ▶ 15 Janvier 2026 : **Appel à volontaires** ouvert auprès des membres de la commission recherche du conseil académique
- ▶ **Composition d'un groupe de travail permanent** en charge de la relecture des règlements intérieurs des laboratoires : trois membres
 - Coriandre Vilain et Cédric Clastres se sont portés volontaires
- ▶ **Mission du "GT RI"**
 - Répartition de la relecture des RI transmis au fil de l'eau par Martine Fiodorov, en s'appuyant sur le document type validé par la commission recherche du cac le 22 septembre 2022.
 - Corrections et remarques du "GT RI" transmises à Martine Fiodorov
 - Finalisation des RI par les laboratoires concernés.
 - Présentation devant la commission recherche pour validation ; le GT RI pourra reporter sur les éléments saillants mis à jour dans les documents.

DISCUSSION

Coriandre Vilain : il serait bien que nous ayons 1 ou 2 autres candidats au GT.

Claire Rome : est-ce que tous les RI des laboratoires comme les directions vont être présentés en CR pour 2027 ?

Philippe Roux : le RI n'est pas forcément lié à la direction.

Serge Slama : nous avons adopté un nouveau modèle de RI et certains laboratoires se mettent en conformité. Je ne crois pas qu'il y ait un projet de modifier le modèle ?

Martine Fiodorov : nous avons une nouvelle directrice de la prévention des risques qui va examiner le modèle actuel de RI et vérifier si des mises à jour sont nécessaires. Ce point pourra être travaillé au sein du GT RI selon les recommandations qui nous seraient transmises. Nous demanderons au CNRS s'ils ont une version plus récente pour prévoir d'éventuels amendements.

Julie Sorba : je rappelle que nous allons avoir de nombreux changements de directions de laboratoires à voter pour le prochain contrat quinquennal.

Coriandre Vilain : peut-on estimer le nombre de RI à traiter ?

Philippe Roux : nous essayerons d'étaler la revue des RI dans le temps en fonction du volume.



UNITÉ DE RECHERCHE AE&CC

Architecture, Environnement & Cultures Constructives

DISCUSSION

Serge Slama : l'article 11 me pose problème et on envisageait de solliciter l'ENSAG-UGA pour revoir le contenu. L'article 11, indique : « La publication des travaux de recherche réalisés au sein de l'UR AE&CC est considérée comme une obligation. » Ensuite, vous avez un « régime de sanctions » pour des collègues qui auraient une production considérée comme « anormalement » faible.

Philippe Marin : il y a 3 unités de recherche au sein de l'ENSAG-UGA. Cette mention n'est pas habituelle et ne vient pas du ministère de la culture.

Serge Slama : un chercheur est censé faire de la recherche de par son activité mais de là à avoir un régime de sanction par le laboratoire ... la sanction étant le non renouvellement de statut de membre de l'UR.

Julie Sorba : ne serait-ce pas en rapport avec les architectes qui ne sont pas enseignants-chercheurs et qui sont rattachés à une unité de recherche ?

Philippe Marin : je ne connais pas leur RI. Il faudrait peut-être regarder le statut de membre et de membre associé qui est peut-être particulier et pas nécessairement aligné aux règlements habituels.

Serge Slama : je crois que cela figure au-dessus. Les membres permanents sont les titulaires. Le RI indique les membres sans autre précision. Il faudrait savoir d'où cette obligation provient et si cela est conforme à la réglementation, notamment au statut d'enseignants-chercheurs.

Un élu : je pense que cela fait référence aux membres associés. Certains laboratoires doivent faire face à un flux de demandes massives de membres associés qui peuvent formuler des demandes en locaux, matériels etc.. L'esprit est de faire le tri entre les demandes de membres associés qui ont une activité de recherche et ceux qui n'en ont pas.

Serge Slama : dans ce cas-là, le titre de membre associé pourrait être conditionné à une activité de recherche pour lequel le titre peut être maintenu tant qu'il y a une activité de recherche.

Amélie Artis : le laboratoire est composé de 6 professeurs des universités, 13 maîtres de conférences, 3 ingénieurs de recherche, 3 contractuels et 16 doctorants. Ils ont un service qui est le double du nôtre. Nous ne sommes pas sur le même cadrage que celui des PR et MCF de l'université puisqu'ils sont gérés par le ministère de la culture.

Serge Slama : je ne vois pas en quoi ils pourraient perdre leur statut de membre s'ils ne publient pas.

Coriandre Vilain : Dans le cadre des missions de ce groupe de travail, les membres communiqueront-ils uniquement avec Martine Fiodorov, ou auront-ils également un lien direct et des échanges avec la direction du laboratoire ? Si nous devons systématiquement passer par Martine, qui assurera le relais, cela va nécessiter plus de temps et ralentir l'avancement du travail.

Philippe Roux : le mieux serait que vous puissiez vous mettre en contact avec le laboratoire. Il faudra voir si Martine doit vous accompagner pour discuter avec les directions. Je me rends compte, au regard du travail accompli par Pascal Perrier, qu'il existe une véritable expertise des RI, dans la mesure où l'expérience permet, avec l'habitude, de savoir les lire et d'aller à l'essentiel.

Philippe Marin : nous avons bien connaissance du RI de l'UGA et l'objectif est de nous aligner tout en laissant une marge d'interprétation.

Hervé Lerat : je serais intéressé pour travailler sur les RI d'UAR ou d'UAS, car la trame du RI UGA n'est pas très adaptée à ce type de structure. Nous avons essayé de travailler sur le RI de notre UAR à partir de ce modèle, sans y parvenir. Si d'autres RI se présentent, je veux bien participer à ce groupe.

Philippe Roux : ce peut être intéressant d'avoir une vision sur les UAR.

Hervé Lerat : en effet, je pense qu'il faut repenser la trame. Le volet « utilisateurs » doit notamment être bien cadré, car il n'est pas présent dans la trame actuelle.

Serge Slama : ce GT est composé de trois membres et reste ouvert si d'autres élus veulent le rejoindre.

Le RI d'AE&CC n'est pas mis au vote



Evolution du périmètre du pôle CBS

Présentation par Jean-François Poisson

Evolution du périmètre du pôle (1/2)

► Demande rattachement GIPSA-lab équipe MOVE

► Projet scientifique de l'équipe

- Recherche s'articule avec les domaines de la **santé, du bien être et du sport**.
- Volonté de mener une recherche interdisciplinaire fondamentale et appliquée dans le domaine de la **motricité et de l'expressivité humaine**, par l'**analyse, la modélisation et l'étude du contrôle y compris cognitif des gestes**.
- Développement d'une **modélisation biomécanique** fiable, élaborer et valider des outils adaptés prenant en compte les contraintes biophysiques de l'homme en mouvement. Tout geste humain s'inscrivant dans une boucle *sensori-motrice - homme en mouvement et homme expressif - approche intégrative de la complexité*.
- Développement de modèles à l'organe isolé (main, larynx, ...) ou au corps entier (patient, sportif, chanteur, ...) sans distinction.

Composition de l'équipe :

11 chercheurs/enseignants-chercheurs

UGA : **2 section CNU 42, 5 section CNU 74**, 1 section CNU 63

CNRS : 2 section CNRS 07 (équivalent CNU 61), 1 section 34 (équivalent CNU 07)

Membres :

- Ihab ATALLAH [**PUPH, CNU 42, CHUGA**, Chirurgie thoracique et endocrinienne, HDR]
- Agnes BONVILAIN [MCF, CNU 63, UGA, POLYTECH, Automatique]
- Violaine CAHOUE [**MCF, CNU 74, UGA, UFRSTAPS**, Biomécanique]
- Philippe CHAFFANJON [**PUPH, CNU 42, CHUGA**, Chirurgie thoracique endocrinienne, anatomie, HDR]
- Julien FRERE [**MCF, CNU 74, UGA, UFRSTAPS**, Biomécanique]
- Nathalie HENRICH BERNARDONI [DR CNRS, section 34, Sciences du langage, HDR]
- Mathilde LEGRAND LESTOILLE [CR CNRS, section 07, robotique]
- Olivier MARTIN [**MCF, CNU 74, UGA, UFRSTAPS**, Neurosciences]
- Franck QUAINÉ [**MCF, CNU 74, UGA, UFRSTAPS**, Biomécanique, HDR, responsable d'équipe]
- Christine SERVIERE [CR CNRS, section 07, Traitement du Signal, HDR]
- Nicolas TERMOZ [**MCF, CNU 74, UGA, UFRSTAPS**, Biomécanique]



Equipe MOVE

« Analyse et modélisation de l'Homme en mouvement :
Biomécanique, Cognition, Vocologie »

Sciences des données

Modélisation

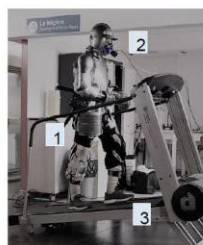
Physique
Physiologique
Contrôle

@Plateforme HUMAN

(BIOMECA, BEDEI, ANECHO,
AERO, KINOVIS, LARYNX,
LADAF)

Expérimentation

Signaux biophysiques
Signaux cognitifs
Signaux physiologiques



1 Mocap
(capteur, image, centrales...)

2 Signaux physiologiques
(EMG, ECG, EEG, Vo2, plethymographie,
élastographie...)

3 Efforts de contact
(Pff, capteurs...)

+ systèmes immersifs (VR, RA)

Projets financés dans le domaine de la santé et du sport

ANR

- GEPETO (2019-2022) sur la sonification du geste manuel
- MICROVOICE (2018-2021) sur la modélisation micro-structurale 3D du pli vocal humain
- PERFANALYTICS (2021-2025) sur l'optimisation de la performance sportive pour les JO-Paris 2024

IDEX

- SPORPERFHEALTH (2022-2025) sur le sport comme facteur de performance et de santé
- PERFORMANCE-LAB (2022-2025) sur l'écoute du corps humain dans l'accomplissement d'actions ordinaires et extraordinaires (sport/santé/art)
- PIVVIT (2020) sur l'immersion Visuelle Virtuelle Thérapeutique chez des patients vestibulo-lésés
- Fédération de recherche « OLYMPICS, Physique du vivant à Grenoble »

Evolution du périmètre du pôle (1/2)

- ▶ Demande en DOR de l'unité pour un rattachement au pôle CBS en qualité de laboratoire-associé GIPSA-lab équipe MOVE
- ▶ Le pôle CBS a lancé le processus habituel conforme au règlement intérieur
 1. **Conseil de pôle CBS 24/06/2025 : audition : avis favorable**
(Article 17 RI UGA : « Le conseil du pôle donne un avis sur [...] la modification du périmètre du pôle »)
 2. **Visite du GIPSA-lab par des membres du conseil du pôle CBS (Juin 2026)**
 3. **COS du pôle 19/11/2025 : avis favorable**
 4. **CR UGA (janvier 2026) pour entériner la décision**
(Art. 9 RI UGA : « La liste des structures de recherche d'un pôle peut être modifiée par la commission recherche après avis du conseil d'orientation stratégique du pôle »)
 5. **Mise à jour des annexes du RI : transfert à DAJI**

DISCUSSION

Francis Lazarus : qu'est-ce que ce rattachement implique en pratique ? J'imagine les appels de type IRGA.

Jean-François Poisson : cette question a été posée par les conseillers du pôle. C'est une reconnaissance de ces collègues qui sont à l'interface de plusieurs pôles et qui peuvent déposer des demandes dans le cadre des appels à projets. Il y a aussi des postes de MCF qui peuvent être associés, notamment l'équipe en biomécanique du GIPSA-lab. Cela fait du sens à la fois pour la partie recherche, les appels à projets, tout ce qui est financement, CRCT, etc.

Francis Lazarus : j'imagine que l'équipe restera rattachée au pôle MSTIC.

Jean-François Poisson : oui. Le GIPSA-lab est rattaché aux pôles MSTIC, SHS et PAGE.

Francis Lazarus : est-ce qu'il y a une coordination entre les pôles au niveau des appels ?

Jean-François Poisson : oui. Il est possible de candidater aux appels auprès du pôle principal et secondaire. Les pôles lisent le résumé, évaluent le projet et se coordonnent.

Coriandre Vilain : jusqu'à quel point va-t-on aller dans la granularité des rattachements d'une équipe d'un laboratoire à un pôle ?

Jean-François Poisson : l'intérêt du rattachement est de reconnaître des collègues qui mènent des activités de recherche dans une thématique en cohérence avec un groupe avec lequel ils peuvent échanger.

Coriandre Vilain : pourquoi ne pas rattacher le laboratoire entier ?

Jean-François Poisson : cela n'aurait pas de sens puisque le rattachement se fait en fonction de la thématique de recherche.

Philippe Roux : je pense qu'on est plus dans une philosophie d'animation scientifique : être présent au conseil de pôle, participer aux journées organisées par le pôle, être connecté à la communauté qui touche à la motricité et à la santé. On peut également évoquer le cadre de la campagne emplois, au niveau de l'ouverture des postes.

Carole Duboc : il faut faire attention à tous ces gens qui sont aux interfaces parce qu'ils ne sont jamais bien partout. On leur demande d'être à l'interface et lorsqu'ils veulent quelque chose on ne leur donne jamais rien. Je pense qu'il est important, lorsqu'ils font des demandes argumentées, de leur permettre d'accéder à leur communauté et à l'interdisciplinarité qui est au cœur de leur recherche.

Jocelyn Chanussot : cela me fait penser à une équipe du GIPSA-lab qui était reconnue par l'OSUG. Scientifiquement, cela faisait pleinement sens au regard de ses thématiques et de ses collaborations. En revanche, en déduire que l'ensemble du GIPSA-lab relèverait du pôle PAGE n'aurait pas de sens. Dire qu'on va faire un découpage un peu fin pour que des équipes qui ont la culture scientifique pertinente soient reconnues me semble une bonne idée.

Henda Djeridi : la granulométrie au niveau des équipes existe déjà dans certains laboratoires comme le LEGI où, par exemple, on a une seule équipe rattachée au pôle PAGE. Est-ce qu'un laboratoire peut être rattaché en tant que structure associée à plusieurs pôles ?

Philippe Roux : il faut que cela fasse sens au niveau scientifique. Le GIPSA-lab est rattaché en tant que structure principale aux pôles MSTIC et SHS et en tant que structure associée aux pôles PAGE et CBS.

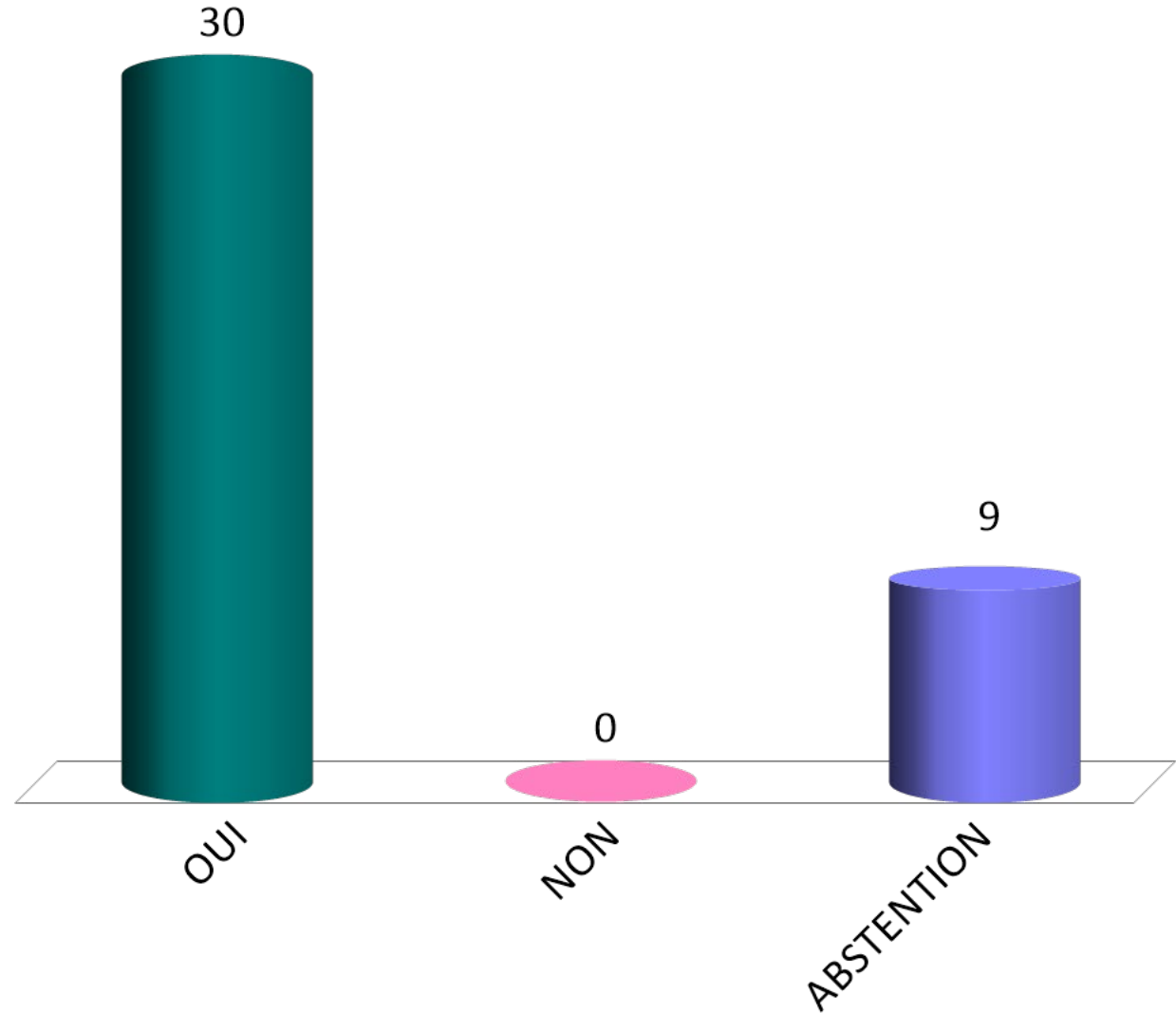
Carole Duboc : par définition, dans sa recherche, le GIPSA-lab est pluridisciplinaire.

Coriandre Vilain : il faut conserver une certaine cohésion. Est-ce que toutes les autres personnes du GIPSA-lab qui travaillent sur les thématiques de la santé doivent rejoindre l'équipe MOVE parce que c'est la seule équipe rattachée au pôle CBS ?

Jean-François Poisson : la thématique santé se situe à l'interface de plusieurs pôles, notamment avec MSTIC, même si elle est aujourd'hui positionnée à l'extrémité du pôle CBS. Ce croisement entre pôles constitue plutôt un atout. Par ailleurs, l'équipe MOVE rassemble déjà sept membres dont les recherches s'inscrivent pleinement dans les axes scientifiques du pôle CBS.

Approuvez-vous la proposition de rattachement du GIPSA-lab équipe MOVE au pôle de recherche CBS en qualité de laboratoire-associé ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION



Moyens de la Recherche

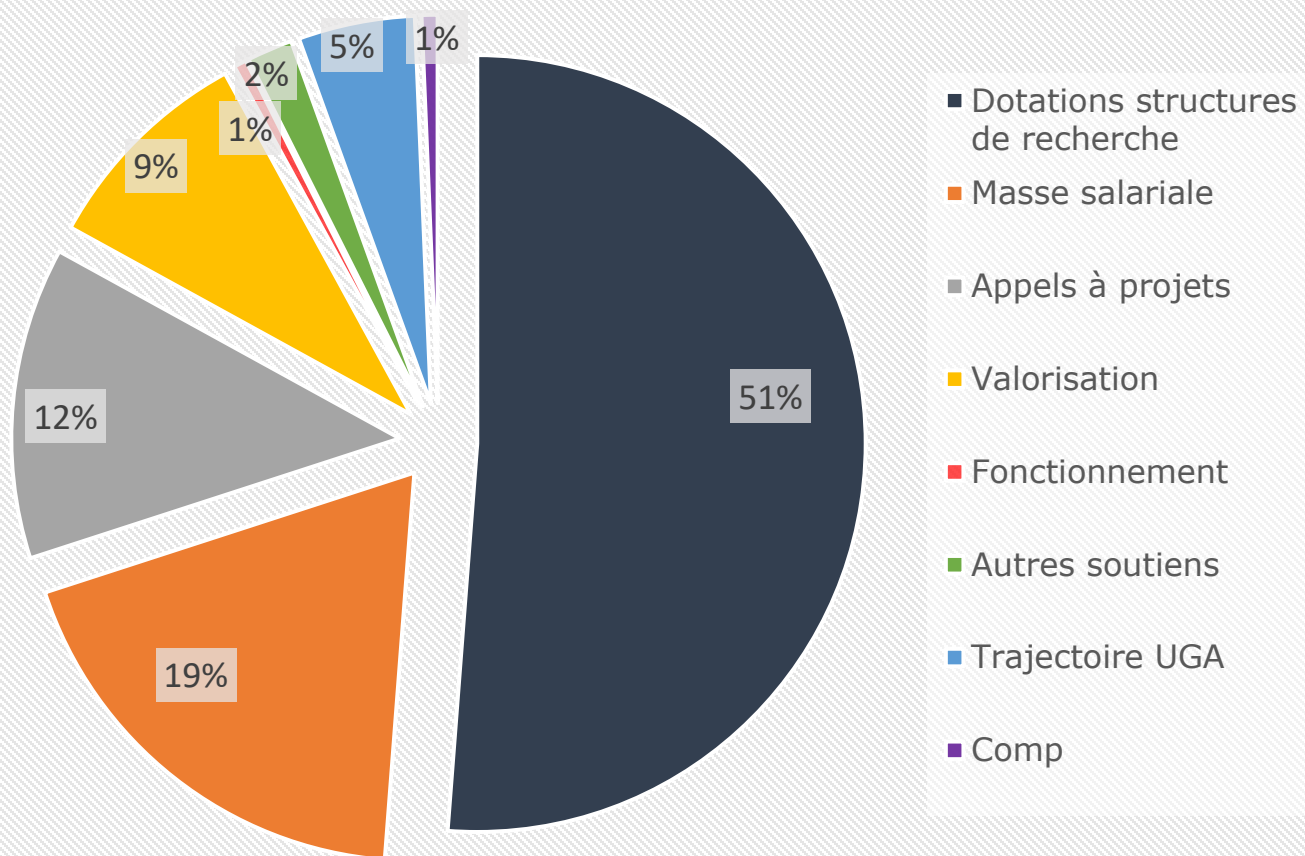
Commission Recherche

Budget Initial 2026 – DGD RIV

DÉPENSES	BI 2025 (€)	BI 2026 (€)	Évolution 26/25
Dotations structures de recherche	7 505 886	7 732 750	3%
Masse salariale	2 808 185	2 836 945	1%
Appels à projets IRGA, Équipements, Colloques, Professeurs invités, nouveaux maîtres de conférence	2 666 541	1 961 368	-26%
Valorisation	1 255 000	1 367 250	9%
Fonctionnement VPR, DGD RIV, Pôles de recherche	65 000	80 000	23%
Autres Soutiens, Adhésions, Aides exceptionnelles	209 000	281 906	37%
Trajectoire UGA	681 000	733 073	8%
Comp	-	100 000	-

Budget total 2026 (hors RP des laboratoires) : **15 100 k€ -0.5%**

Budget Initial 2026 – DGD RIV



- 51 % des moyens consacrés à la dotation récurrente de fonctionnement
- 19% des moyens consacrés à la masse salariale
- 12% des moyens consacrés aux AAP

DISCUSSION

Francis Lazarus : le premier poste de dépense concerne les indicateurs recherche ?

Philippe Roux : oui, les indicateurs recherche consistent à compiler, sur la partie recherche, l'ensemble des chiffres associés aux contrats et leur évolution pluriannuelle, l'ensemble des publications, les AàP IRGA etc,

Jérémy Pretet : il peut y avoir aussi des éléments sur les distinctions et prix.

Philippe Roux : l'objectif est de compiler toutes ces données et d'avoir un suivi pluriannuel sans avoir à recourir à l'enquête annuelle lancée auprès des structures, enquête qui demandait beaucoup de travail aux laboratoires.

Jérémy Pretet : l'objectif, à terme, est que les établissements tutelles renseignent ces indicateurs pour réduire la charge des laboratoires dans la compilation de ces indicateurs.

Serge Slama : est-ce en rapport avec le contrat de l'Etat désormais géré par le rectorat ?

Julie Sorba : jusqu'à présent on était sur un COMP représentant 0,8% de la dotation qui était attribuée sur la base des projets que l'on présentait. Cette année, 2 universités ont expérimenté le COMP 100% c'est à dire la totalité de la charge pour service public plus les projets demandés par l'établissement. Il y a effectivement un renfort accru du rectorat dans les étapes de validation et de vérification des demandes de l'université. À partir de 2027 on pourra faire du COMP 100%. On prépare maintenant celui qui prendra effet au 1er janvier 2027.

Philippe Roux : ce qui est un peu difficile avec ce COMP c'est que des demandes ont été faites notamment sur la partie recherche et l'absence de budget de l'Etat ne nous permet pas d'avoir une visibilité. Nous espérons que le budget de la recherche sera à la hauteur de ce que nous aurons pu programmer.

Baptiste Devyver : à quel endroit voit-on les frais d'infrastructure ?

Philippe Roux : ils n'apparaissent pas ici. L'augmentation des frais d'infrastructure est associé au fonctionnement et à l'investissement de la direction du patrimoine. On cible la contribution des laboratoires à la capacité d'autofinancement de l'université à hauteur de 500k€ pour 2026 sur 7,7 millions d'euros de dotation.

Julie Sorba : cette somme part en central et ne revient pas à la recherche.

Claire Rome : dans ce budget initial de la recherche, on ne voit pas les recettes ? Chaque fois qu'un chercheur ramène une ANR il y a un préciput qui arrive à l'université.

Philippe Roux : tu vas retrouver une petite partie de ce préciput de site dans l'appel d'offre équipements scientifiques.

Jérémy Pretet : seules les dépenses vous sont présentées. Les recettes ne figurent pas dans les diapos, elles sont égales aux dépenses ; les frais de gestion sur contrat viennent en partie alimenter les recettes en face.

Philippe Roux : l'an dernier je vous avais fait une présentation similaire mais on pourra présenter la prochaine fois les recettes dans l'ensemble global recettes-dépenses.

Julie Sorba : petite nouveauté, depuis quelques jours, dans tous les laboratoires une nouvelle ligne a été ouverte pour le reversement des 4% de frais de gestion.

Claire Rome : cela n'empêche pas d'avoir 13,5 % des financements ANR qui sont versées à l'université auxquels s'ajoutent 3 % à chaque obtention d'un projet ANR. Si l'ANR n'est pas gérée par l'université, c'est 13,5 % + 3% bénéficiaires pour l'université et c'est un autre organisme qui reçoit 10,5% pour gérer ce compte. Ces financements sont censés contribuer au soutien du site, notamment parce qu'ils résultent de l'obtention de projets de recherche d'excellence et participent au fonctionnement du laboratoire qui nous accueille. Disposer de cette information nous permettrait d'estimer ce que notre activité de recherche apporte déjà à l'université, avant d'aborder la question des prélèvements supplémentaires envisagés sur la dotation dont nous disposons.

DISCUSSION

Jérémy Pretet : dès lors qu'on part là-dessus, le raisonnement peut aller très loin, parce que les coûts englobent l'hébergement etc... Ce serait une analyse très complexe des dépenses de l'établissement.

Claire Rome : ce serait bien de montrer dans quelle mesure notre recherche est performante.

Julie Sorba : on n'a pas les moyens de produire l'analyse coûts complets actuellement.

Jérémy Pretet : on a le volet recettes, oui, mais l'analyse globale en coût complet ce sera compliqué.

Francis Lazarus : lorsque je regarde ce budget global de 15 millions d'euros, je suis frappé par le fait qu'il soit du même ordre de grandeur que le programme cross disciplinary. Cela signifie que l'ensemble de la recherche de l'université pèse financièrement à peu près autant que des projets relevant d'une orientation scientifique particulière. Cette situation m'interroge sur la conception même du rôle de l'université.

Philippe Roux : concernant les 16 millions d'euros alloués aux CDP, il faut rappeler qu'il s'agit du financement de leur poursuite sur la période 2026-2030, soit une enveloppe répartie sur cinq ans. À l'inverse, les 15 millions d'euros dont nous parlons pour le budget de la recherche correspondent à une seule année. Au-delà des CDP, les fonds IDEX financent aussi les LabEx à hauteur d'environ 10 millions d'euros par an. Le fonctionnement des 15 LabEx, auxquels s'ajoutent les deux LabEx récemment intégrés, représente donc un investissement annuel considérable de l'université sur la période 2025-2032. Ces montants n'apparaissent pas directement dans le budget de la recherche puisqu'ils sont portés par l'IDEX, mais ils contribuent pleinement à l'activité scientifique de l'établissement. Au final, il y a plusieurs niveaux de financement qui se superposent : le budget de la recherche proprement dit, les crédits IDEX consacrés aux CDP, ainsi que les financements alloués aux LabEx.

La part sur laquelle j'interviens le plus, notamment à travers l'IRGA, représente finalement des montants relativement modestes au regard de ces enveloppes globales. En dehors de ça, on alimente des communautés, soit à travers les CDP interdisciplinaires, soit à travers des projets plus disciplinaires comme les LabEx. Il y a aussi les 11 contrats doctoraux démarrés chaque année alloués aux ED, cela représente 12 millions.

Sarah Orsini : les chiffres qui nous sont présentés ne constituent qu'une vision partielle parmi un ensemble beaucoup plus large de données dont nous aurions besoin pour disposer d'une vue d'ensemble. Savoir, par exemple, que 12 millions d'euros sont consacrés aux contrats doctoraux permet déjà de mieux comprendre le périmètre global, même si cela ne conduit pas nécessairement à discuter du volume lui-même. L'important est de pouvoir mettre en regard tous les éléments et produire les bonnes analyses. J'ai également trouvé utile que l'on nous précise que la ligne « valorisation » est liée à Floralis, car ce n'est pas du tout ainsi que je l'aurais interprétée spontanément. J'aimerais bien savoir quel est précisément le coût de Floralis ? Est-ce un dispositif qui rapporte davantage qu'il ne coûte ? D'autant que des prélèvements sont ensuite effectués sur les dotations lorsque les contrats transitent par Floralis. Plus généralement, j'ai du mal à interpréter certaines évolutions présentées dans le tableau. Comme nous ne disposons que de la comparaison entre 2025 et 2026, il est difficile de comprendre les tendances générales. Comment expliquer, par exemple, une augmentation de 23 % sur certains postes et de 37 % sur les lignes « fonctionnement » ? Et pourquoi, 3 % pour les structures de recherche ? Ce n'est pas une question innocente. Elle est directement corrélée avec les discussions sur l'augmentation des frais d'infrastructure. Il y a nécessairement des arbitrages politiques. Peut-on être davantage informés sur ces choix ? Pourquoi est-ce qu'on augmente de 37 % certaines lignes budgétaires, et pas celles dont on a besoin pour financer l'occupation des locaux, plutôt que de demander aux équipes de recherche de contribuer davantage à l'occupation de leur bureau ?

DISCUSSION

Philippe Roux : pour clarifier les chiffres de la colonne évolution, la ligne fonctionnement passe de 65 000 à 80 000, soit 23 % d'augmentation. Il s'agit de l'augmentation de la dotation aux pôles qui passe de 2 500 euros à 5 000 euros, multiplier par 6, ça fait 15 000 euros en plus. Les pourcentages doivent être lus en regard des chiffres bruts.

Véronique Beaulande-Barraud : qu'est-ce qui justifie l'augmentation ?

Philippe Roux : il y a eu beaucoup d'activités pour les pôles sur cette année-là et je sollicite de plus en plus les pôles à travers les appels d'offres IRGA au fil de l'eau, ce qui nécessite de tenir notamment plus de conseils et de participer à davantage de réunions. Tout cela justifie le fait qu'on accompagne quand même à minima les missions de ces pôles.

Serge Slama : on parle seulement de 80 000 euros.

Philippe Roux : en effet, et je suis extrêmement reconnaissant du travail des pôles.

Carole Duboc : les petits chiffres représentent très peu au final.

Philippe Roux : pour revenir à la ligne « autres », il faut préciser qu'elle comprend notamment 233 000 euros de cotisations et d'adhésions ; et environ 50 000 euros destinés à financer des actions au bénéfice des laboratoires et de l'activité de recherche. L'augmentation de cette ligne budgétaire me donnera donc un peu plus de latitude pour soutenir ce type d'initiatives. L'an dernier, cette marge de manœuvre était quasiment inexistante, ce qui limitait fortement les possibilités d'action. Je me réjouis donc de cette progression, même si j'aurais préféré qu'elle augmente davantage, mais on en reste là pour l'instant.

Pierre Lemonde : j'aimerais rappeler que la ventilation des contrats doctoraux est présentée devant la CR. Ce point, présenté dans différentes instances, est discuté en commission recherche qui prend les décisions.

Philippe Roux : j'entends que vous voulez un bilan un peu plus global de l'ensemble des actions en recherche. Très bien.

Julie Sorba : l>IDEX n'est pas dans le budget de la recherche, d'un point de vue comptable.

Philippe Roux : il est ciblé sur des actions transformantes.

Anne Milet : j'ai une question un peu en marge de la discussion. La dépense la plus importante reste, de manière incontestable, celle liée aux salaires. Lorsque le COMP portait sur 1 % du budget, il concernait finalement des montants relativement faibles, ce qui permettait généralement de dégager des marges pour financer des actions globales. Et le passage à une approche couvrant 100 % du budget va inclure notamment les salaires ; or, sur ce poste, nos marges de manœuvre sont extrêmement limitées.

Julie Sorba : la question centrale est de savoir quelle capacité nous aurons pour porter de nouveaux projets dans la mesure où il faudra déjà assurer le financement des dépenses récurrentes existantes.

Anne Milet : est-ce que vous comptez nous présenter une réflexion ?

Julie Sorba : cette question relève principalement des arbitrages budgétaires qui sont de la compétence du Conseil d'administration. Les éléments d'analyse et les orientations associées seront donc présentés et discutés dans ce cadre.

Serge Slama : je retiens tout de même la demande de la commission de la recherche d'avoir une présentation plus globale de l'ensemble des moyens et des dispositifs rattachés à la recherche. Certes, il y a des démarches du géant commun s'agissant de l>IDEX et des décisions adoptées en directoire IDEX. Toutefois, un vote négatif s'était exprimé au sein de cette même commission lors de la précédente séance. Je pense que ce n'est pas totalement neutre. Il y a une demande de la commission d'avoir une visibilité globale et de pouvoir jouer un rôle sur les questions budgétaires du grand établissement. Nous avons bien compris que les financements IDEX, servent à soutenir des projets émergents, structurants, etc. Pour autant, nous restons la Commission de la recherche de l'UGA. À ce titre, il me paraît légitime que nous soyons en mesure de nous prononcer sur cette vision globale.

DISCUSSION

Francis Lazarus : l'université veut dire justement qu'avec l>IDEX, c'est l'université qui décide. Donc, ce n'est pas vraiment fléché, en fait, on peut en faire un peu ce que l'on veut.

Claire Rome : en tout cas, dans les statuts de l>IDEX, je crois qu'il n'y avait pas cette question de flécher forcément sur les projets.

Serge Slama : je crois que « UGA en commun », a obtenu la communication de l'ensemble des conventions. Je pense qu'il y a un éclairage là-dessus. Il faut les lire. Confirmez-vous, « UGA en commun », que vous avez eu l'ensemble des conventions ?

Claire Rome : on en a quelques-unes. Il y a deux jours, tous les documents n'étaient pas disponibles. Par contre, il existe une part des financements IDEX qu'on peut utiliser comme on veut, ce sont les intérêts générés par la part non consommable de la dotation. Ces ressources ne sont pas soumises au même niveau de fléchage que certains dispositifs ou appels à projets spécifiques et peuvent être mobilisées par l'université dans un cadre beaucoup plus large. Et cette part se chiffre à plusieurs dizaines de millions d'euros. Donc, il existe bien une fraction de l>IDEX sur laquelle l'université dispose d'une capacité d'arbitrage.

Julie Sorba : c'est peut-être déjà le cas ?

Claire Rome : la question est donc de savoir ce qu'elle en fait ?

Julie Sorba : vous souhaiteriez une présentation de la manière dont l>IDEX est utilisé, en particulier pour ce qui concerne le financement de la recherche. C'est noté. En plus, ce serait tout à notre avantage car on finance beaucoup. Ce serait un bon outil de communication.

Claire Rome : ne serait-ce pour savoir ce qui va à la recherche, la formation, les intérêts, etc.

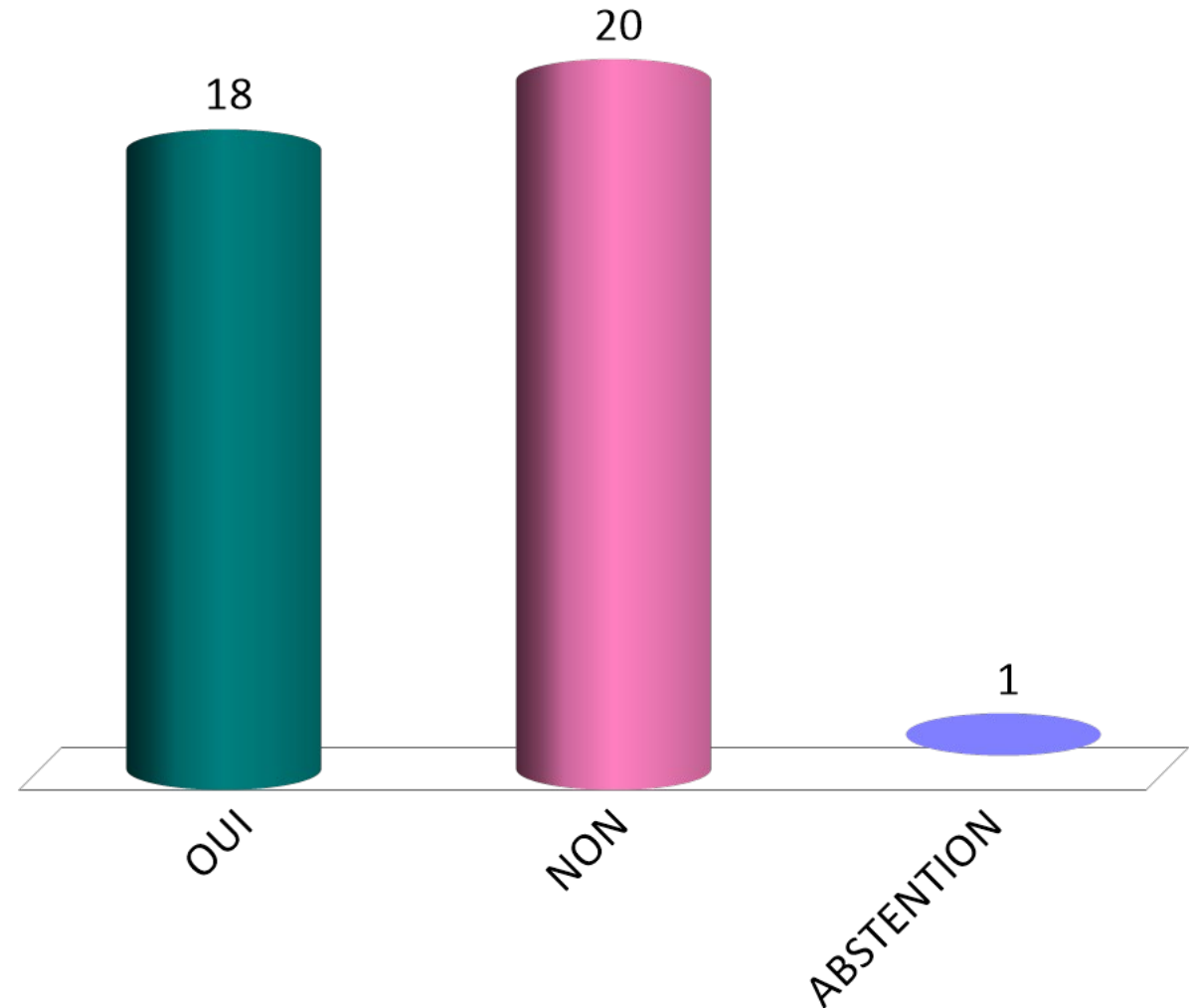
Anne Milet : dans mes souvenirs, mais je me trompe peut-être, il existait une distinction entre les financements directement attribués au titre de l>IDEX et ceux provenant d'autres dispositifs, comme les LabEx.

Julie Sorba : il n'y a plus de financement Etat pour les LabEx. C'est un choix de l'établissement de mettre de l'argent IDEX pour les nouveaux LabEx.

Philippe Roux : il y a six volets dans l>IDEX : recherche, valorisation, formation, vie étudiante, rayonnement social et culturel, international et gouvernance. Le montant total est de 52 millions d'euros pour ce budget total de l>IDEX dans sa version 1, avec 20 millions fléchés pour la recherche et la valorisation. Donc, je peux vous présenter ça la prochaine fois. Ça complétera la vision globale, mais je ne vous présenterai pas les différentes actions associées à la formation, à la vie étudiante. On aura les actions recherche associées à cette partie-là.

Approuvez-vous l'enveloppe des moyens destinés aux activités de la recherche ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION



**Appel à projets CDP :
désignation des
observateurs du comité
CDP 2026**

Principes et objectifs

L'appel à projets CDP vise à fournir les moyens humains, scientifiques, techniques et administratifs permettant de construire de nouvelles communautés scientifiques interdisciplinaires ou de conforter des communautés existantes s'inscrivant dans la stratégie de l'UGA.

► **Deux étapes** : appel à manifestations d'intérêt (intentions de projets) et appel à projets (projets scientifiques).

► **Deux volets** :

Nouveaux CDP 2026

Faire émerger de nouvelles communautés scientifiques interdisciplinaires

Éligibles : laboratoires de recherche de l'UGA ou associés (CEA-DRT), soit l'ensemble de la communauté scientifique et académique (chercheurs, enseignants-chercheurs et assimilés) de l'UGA sans restriction en termes de disciplines ou de méthodologies.

Non éligibles : CDP labellisés en 2016, 2017, 2022.

Prolongation des CDP 2022

Ancrer les actions dans la durée et déployer une dynamique pérenne pour ces projets

Éligibles : CDP labellisés en 2022.

Non éligibles : CDP labellisés en 2016, 2017.

► **Durée des projets** : du 7 septembre 2026 au 31 décembre 2030.

Comité de sélection

► Le comité

- Le comité est composé des membres de la Vice-Présidence Recherche et Innovation élargie, incluant notamment un membre de la direction de chaque pôle de recherche.
- En cas d'exclusion d'un membre ou d'impossibilité à participer aux auditions et aux réunions, l'institution procède à la nomination d'un nouveau membre.
- Le comité est présidé par le Vice-Président Recherche de l'UGA.
- Publication de la composition nominative avant le 27 janvier 2026. Ajustements éventuels en cas de lien d'intérêt avec les projets soumis.
- Désignation en cours de 3 observateurs par la Commission de la recherche pour suivre les questions de déontologie et de traitement des liens d'intérêt dans le cadre du processus de sélection des projets.

► Règles générales de fonctionnement

- Le comité s'appuie sur les avis et recommandations des experts et les éléments apportés lors des auditions.
- Le comité prend en compte les critères de sélection des projets et les éléments de stratégie de l'UGA. Il veille à l'équilibre entre pôles de recherche et à la diversité thématique des projets retenus.
- Il argumente ses propositions sur les deux plans scientifique et stratégique.
- Le comité établit une proposition de projets à soutenir et d'attribution de moyens en distinguant les CDP 2026 et les CDP 2022.

Composition nominative du comité

► Liste des membres

Philippe ROUX, Vice-Président Recherche UGA -
Président du comité

Julie SORBA, Vice-Président Recherche SHS UGA

Nathalie GUYADER, Grenoble INP – UGA

Philippe MARIN, ENSAG – UGA

Myriam FERRO, CEA

Henri-Pierre CHARLES, CEA-DRT Grenoble

Christian BORDAS, CNRS

Homaira NAWABI, INSERM

Hidde DE JONG, Inria Grenoble - Rhône-Alpes

Bjoern REINEKING, INRAE

Joanna TIMMINS, Pôle de recherche CBS

Paolo MAISTRI, Pôle de recherche MSTIC

Cécile GAUTHERON, Pôle de recherche PAGE

Nadia EL KISSI, Pôle de recherche PEM

Amélie ARTIS, Pôle de recherche PSS

Agnès COUSSON, Pôle de recherche SHS

Frédérique LOISEAU, CSPM Faculté des Sciences

Michel OCCELLO, CSPM EUT

Christelle GONINDARD, CSPM H3S

Pierre LEMONDE, Collège doctoral

Désignation des observateurs dans le cadre de l'AàP CDP 2026

- 6 novembre 2025 : présentation en Commission recherche
- 15 décembre 2025 : les élus de la CR sont sollicités pour transmettre leur propositions

► Candidatures

- UGA en commun : Claire Rome
- UGA université d'avenirs : Bérangère Deschamps et Thierry Gallay (suppléant)

► Dates de réunions du comité CDP auxquelles les observateurs seront conviés

- | | | |
|---|------------|-------------------|
| • Réunion du comité (n° 1) | 05.03.2026 | 14h-17h |
| • Réunion du comité (n° 1bis) si besoin | 13.03.2026 | 14h-16h |
| • Réunion du comité (n°2) | 12.06.2026 | 9h-12h |
| • Réunion du comité (n° 3) | 22.06.2026 | 13h-17h |
| • Réunion du comité (n° 4) | 23.06.2026 | 8h-12h et 13h-17h |

DISCUSSION

Francis Lazarus : cette même commission s'était exprimée contre la lettre de cadrage et, à ma connaissance, cela n'a eu aucune conséquence visible dans les décisions qui ont suivi. Cela m'interroge sur la portée réelle des avis rendus par cette instance et, plus fondamentalement, sur le rôle que l'on souhaite voir jouer à la Commission de la recherche au sein de la gouvernance de l'établissement.

Philippe Roux : il y a eu un changement drastique dans le calendrier qui semblait beaucoup trop court pour les membres de la CR. L'appel a été lancé le 5 décembre pour un dépôt des projets le 2 mars.

Francis Lazarus : l'opposition au cadrage est plus forte que cela. Cela ne concernait pas uniquement un report de date. Il y avait aussi des questions concernant la composition des commissions, etc. Il me semble que cela peut être redébatte en CR pour qu'une nouvelle proposition soit faite. Ce n'est pas ce qui s'est passé.

Jocelyn Chanussot : on n'avait pas du tout parlé de la composition des commissions. Il y avait eu 2 types d'opposition. Une opposition dogmatique aux CDP et beaucoup de débats autour du calendrier.

Philippe Roux : il me paraît essentiel qu'il y ait des observateurs pour valider la façon dont le comité va travailler tout au long du processus. On souhaite que l'ensemble des listes soit représenté.

Serge Slama : j'ai été observateur de la CR avec Pascal Perrier et Eve De Rosny lors du précédent mandat. La fonction peut paraître un peu ingrate car on est au fond de la salle et on n'intervient pas. Le fait d'avoir vu comment les réunions de comité se déroulaient, de pouvoir restituer à la commission recherche et d'avoir fait des observations, m'a semblé un bon moyen de garantir la transparence et l'absence de conflits d'intérêts dans le processus.

Claire Rome : les dossiers sont à déposer avant le 2 mars et le comité se réunit le 5 mars. Il n'a que deux jours pour lire les dossiers ?

Philippe Roux : c'est juste pour vérifier l'éligibilité et les liens d'intérêts, puis discuter de la modalité des auditions en fonction du nombre de projets reçus : combien de temps, comment on va s'organiser, quel va être le planning de ces auditions. On a réservé deux jours. On veut laisser du temps pour bien présenter ces projets.

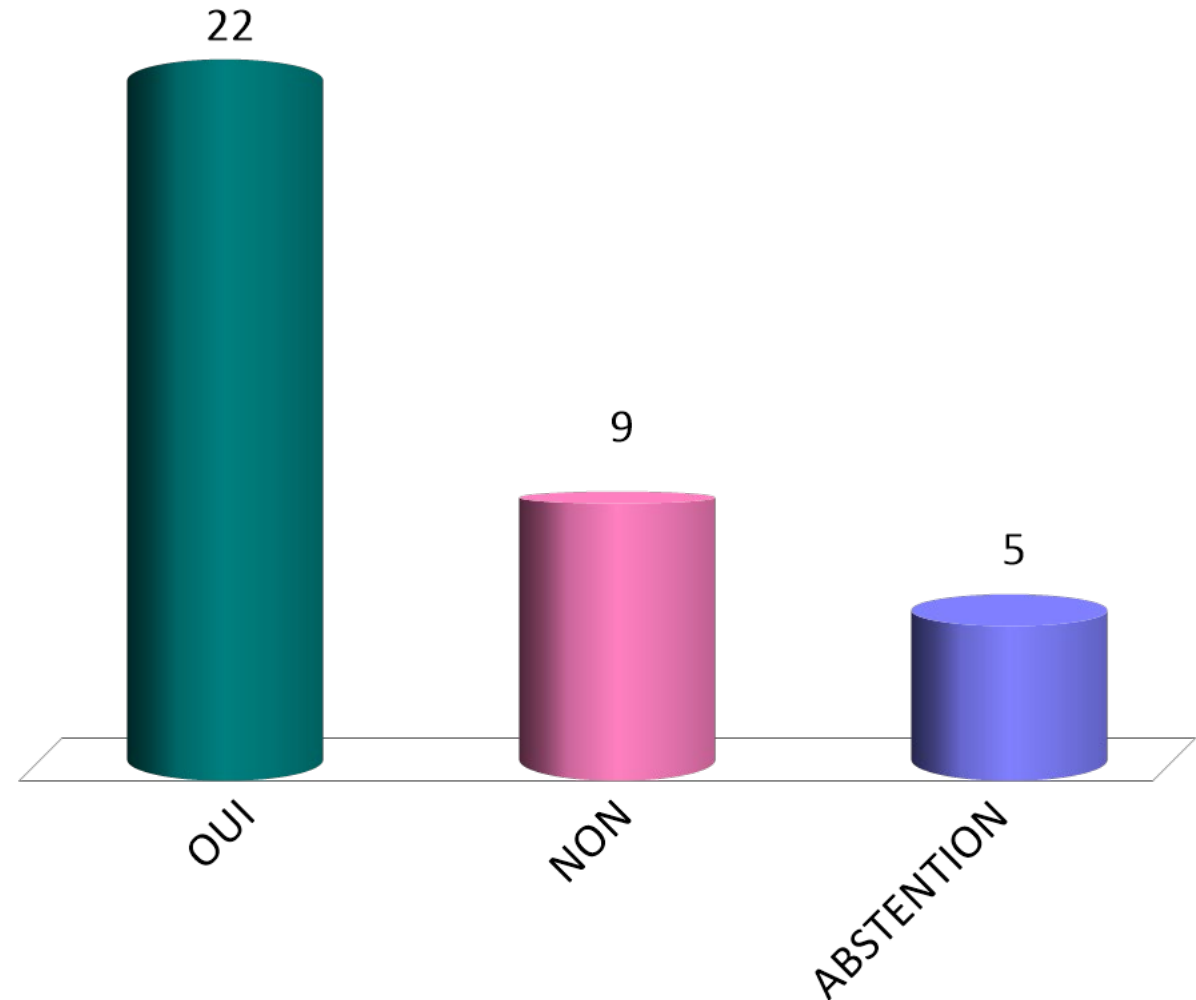
Serge Slama : la réunion du 5 est importante car on traite des liens d'intérêts. Il doit y avoir une gestion de ces liens d'intérêts.

Philippe Roux : et cela peut induire des changements dans la composition du comité de sélection.

Serge Slama : sachant que les évaluations sont faites par un comité extérieur avec 3 rapporteurs par projet.

Approuvez-vous les candidatures présentées en séance pour participer, en qualité d'observateurs de la CR, aux réunions du comité CDP ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION



Serge Slama intervient pour rappeler que lors de la présentation de Farid Ouabdesslam devant la CR le 6 novembre 2025 il était question de réunir des élus de la CR pour composer un groupe de travail « Ethique de la recherche ».

Un appel à candidatures avait été lancé.

Les candidatures au GT Ethique de la recherche sont les suivantes :

UGA en commun soutient les candidats de la CGT.

Candidats CGT : Jérémie Klein, Sarah Orsini et Gwenaël Delaval se sont proposés et se concerteront pour avoir une seule représentation dans le groupe de travail.

Jérémie Klein pourrait représenter l'intersyndicale « UGA en commun-FSU » qui n'ont pas proposé de candidat.

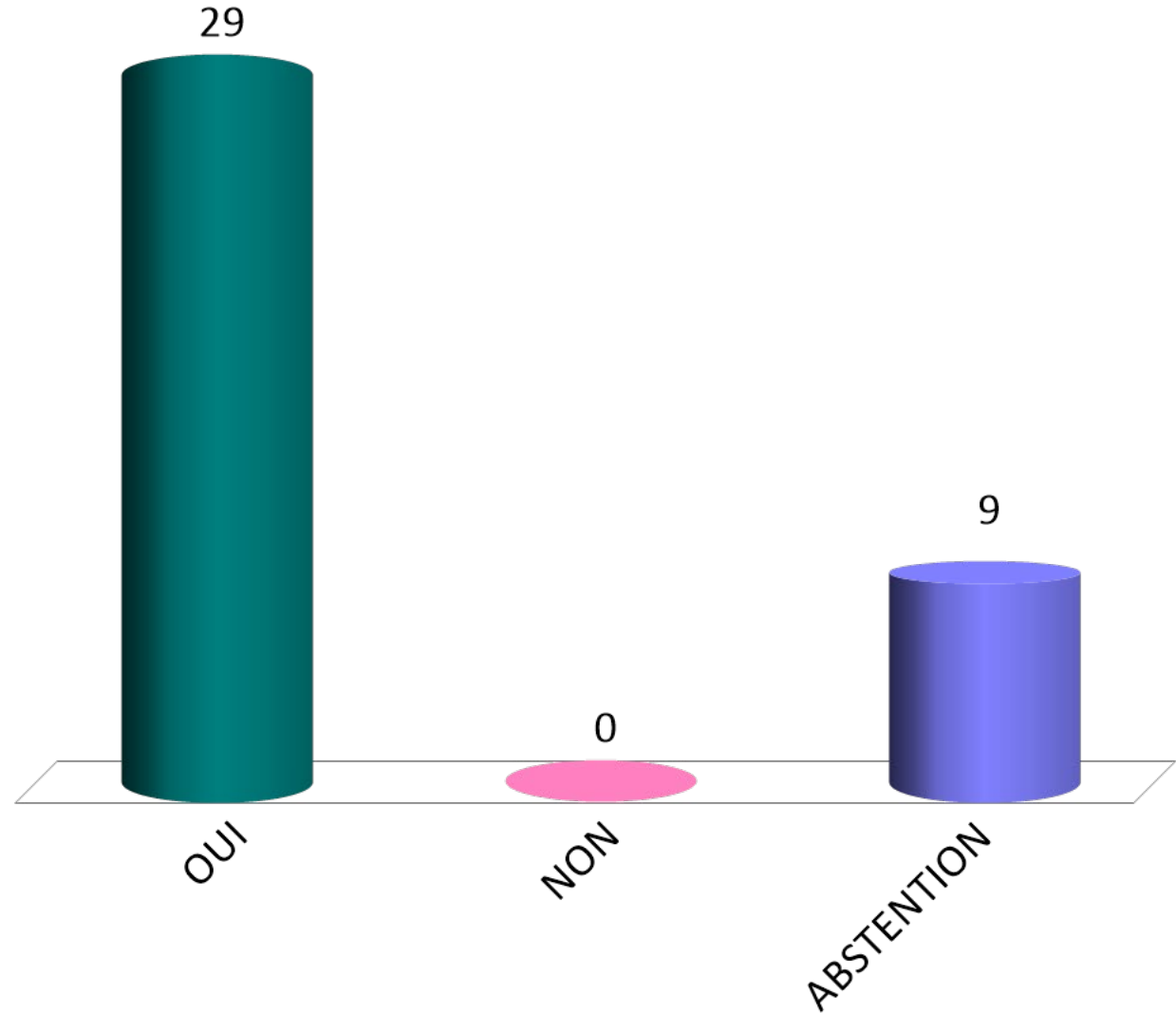
Candidat « Université d'avenirs » : Jocelyn Chanussot



Approbation du compte rendu CR plénière du 19 juin 2025

Approuvez-vous le compte rendu de la commission recherche du Cac du 19 juin 2025 ?

- A. OUI
- B. NON
- C. ABSTENTION



Points sans vote

Capacité d'autofinancement de l'UGA : contribution de la recherche

Contribution des labos et structures de recherche aux frais d'infrastructure

Rappel réunion DUs 18 septembre

- ▶ Capacité d'autofinancement UGA : Résultat comptable + amortissement pour couvrir 12-14 Meuros d'investissement non subventionné incluant équipements et maintenance des bâtiments
- ▶ Nouvelle contribution directe des composantes et services : 1,4 Meuros
- ▶ Cout effectif des surfaces estimé à 54 €/m² - Cout facturé : 24 €/m² (pas d'évolution depuis 15 ans)
- ▶ Passage des frais d'infra de 24 €/m² à 48 €/m² en 3 ans avec augmentation annuelle de +8 €/m²
- ▶ Pour 2026 : Augmentation de +33% des frais d'infra pour les labos et structure de recherche hébergés – Maintenir une dotation minimale, après déduction des frais d'infrastructure, de 500 euros par E/C
- ▶ Gain en autofinancement UGA : +800 keuros en 2026
- ▶ Accompagnement des unités : Dépôts de projets & Prélèvement sur contrats

Groupe de Travail proposé lors de la réunion des DUs 20/11

- ▶ On ne change pas la cible (ou presque):

Cible (keuros)			
2026		2027	2028
500	X2	1000	X3 1500

- ▶ Moduler la contribution des labos hébergés / non hébergés
- ▶ Equilibrer la contribution des labos :
 - en fonction des investissements
 - en fonction du nombre d'EC

Capacité Autofinancement UGA : Contribution de la Recherche

Cible (keuros)				
2026		2027		2028
500	X2	1000	X3	1500

Suite réunion DUs 20 novembre

Pour 2026, avec une **cible à +500 keuros**

(1) Contribution par EC UGA : **cible à +100 keuros**

Réalisation sur une base de calcul : **1607 EC UGA** dans les labos

(a) Contribution par EC UGA : **cible / 1607** = 62 euros par EC UGA

(b) Déduction faite sur dotation labo

(2) Amortissement sur investissement : **cible à +150 keuros**

Réalisation : (a) Calcul par Pôle de Recherche du montant de l'amortissement des investissements sur financement UGA sur la **période 2023-2025**. Cela donne une clef de répartition par Pôle de Recherche.

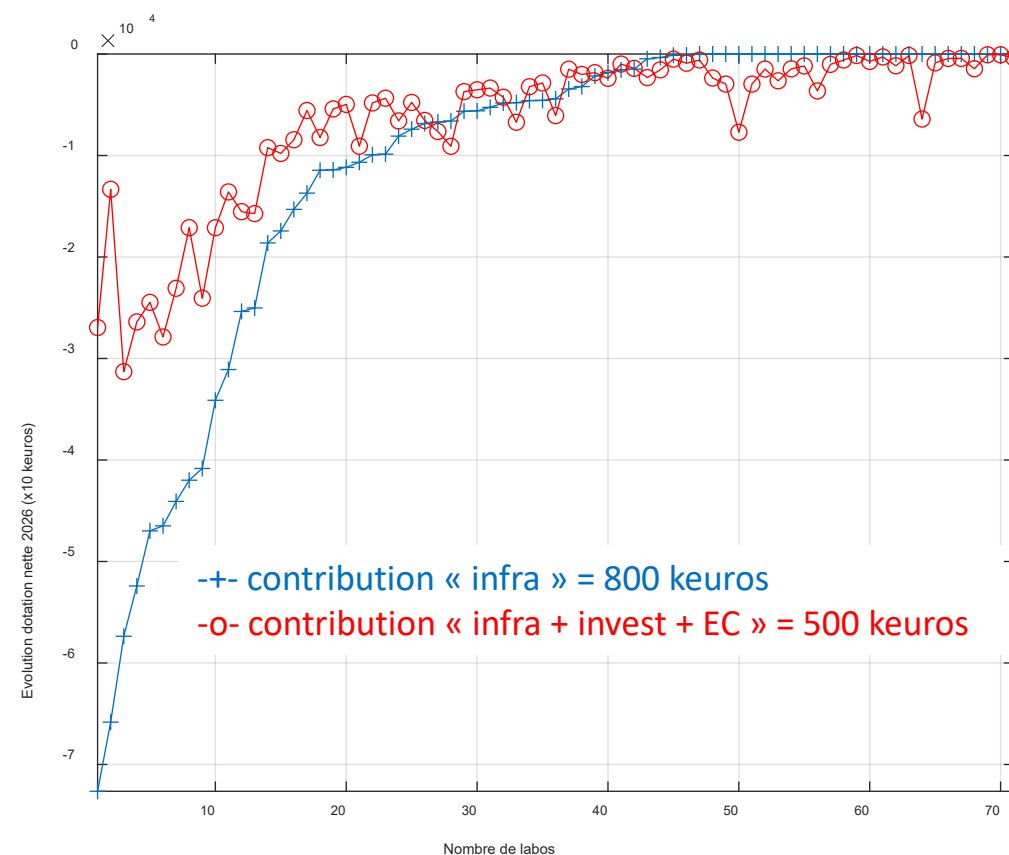
(b) Contribution par labo : **cible** x clef de répartition x pro rata des EC UGA dans le pôle

(c) Déduction faite sur dotation labo

(3) Frais d'infrastructure : **cible à +250 keuros**

Réalisation : **+10% frais d'infrastructure** avec socle à **1000 euros /EC**

Prévision 2026 pour Contribution des Structures recherche



Pistes de travail pour les années suivantes

- ▶ Sobriété énergétique dans les bâtiments recherche :
(+) accompagner les personnels dans une démarche pro-active
(-) être capable de mesurer sa consommation électrique
- ▶ Modèle économique pour Plateforme / Equipement avec prestations externes

DISCUSSION

Henda Djeridi : je ne sais pas comment tu as compté les enseignants-chercheurs dans les laboratoires qui sont sous double tutelle UGA et Grenoble INP-UGA. Certains de ces laboratoires sont hébergés par Grenoble INP-UGA et supportent déjà des coûts d'infrastructure calculés au mètre carré, de l'ordre de 48€/m², qui couvrent l'ensemble des personnels, qu'ils relèvent de l'UGA ou de Grenoble INP-UGA. Dans la proposition présentée aujourd'hui, il est question d'un montant de 62€/m² appliqué aux enseignants-chercheurs UGA. Dès lors, comment la distinction est-elle opérée ?

Philippe Roux : ces laboratoires font partie de l'UGA. Ce que je voyais comme anomalie est le fait que ces laboratoires hébergés par Grenoble INP-UGA ne contribuent pas à cette capacité d'autofinancement parce qu'ils ne payaient pas les frais d'infrastructure associés au mètre carré UGA. On demande à ces laboratoires non hébergés au travers soit de leur investissement/amortissement, soit au travers de leurs personnels de minorer la contribution des autres laboratoires qui sont eux hébergés UGA. On ne comptabilise que les EC employés par l'UGA.

Henda Djeridi : je te parle des EC employés par l'UGA qui sont dans des laboratoires Grenoble INP-UGA.

Philippe Roux : ils sont hébergés Grenoble INP-UGA et ne payent pas de frais d'infrastructure à l'UGA.

Henda Djeridi : comment peut-on faire payer deux fois par EC à la fois pour Grenoble INP-UGA et l'UGA. Jusqu'à présent l'UGA ne récupérait pas l'argent des laboratoires en contribution aux frais d'infrastructure. Par contre Grenoble INP-UGA le fait depuis très longtemps à hauteur de 48€. Dans les laboratoires sous tutelle associée Grenoble INP-UGA il y a un prélèvement sur l'ensemble des contrats issus des chercheurs de l'UGA.

Serge Slama : qui paye les frais d'infrastructure ? qui paye la facture d'électricité ?

Philippe Roux : dans les laboratoires hébergés c'est Grenoble INP-UGA.

Serge Slama : alors pourquoi l'UGA réclament des frais ?

Philippe Roux : parce que l'UGA a dans ces laboratoires du personnel UGA et ces laboratoires investissent des équipements. L'UGA verse une dotation dans ces laboratoires.

Francis Lazarus : peut-être que cette difficulté à rationaliser le discours se résume au fait qu'il faut de l'argent quelque part. Il y a une baisse des dotations et on essaye un discours qui justifierait la situation.

Philippe Roux : il y a ce besoin d'autofinancement de l'université pour garder la capacité de faire nos propres choix en termes d'investissement. Il y a des laboratoires hébergés UGA et des laboratoires hébergés Grenoble INP-UGA. Dans tous les laboratoires il y a une dotation UGA et Grenoble INP-UGA. Dans la dotation Grenoble INP-UGA sont inclus les frais d'infrastructure, donc la différence est déjà faite. A l'UGA, ces frais ne sont pas inclus dans la dotation et doivent être reversés à l'UGA.

Baptiste Devyver : à quoi vont servir ces prélèvements à hauteur d'1,4 Million d'euros ? Vont-ils servir à rénover des bâtiments ?

Philippe Roux : pas uniquement. Ils vont servir à tout ce qui fait, à la fois aussi, nos investissements dans des salles de laboratoires où de nouveaux équipements vont venir. Ils seront versés dans le pot commun de l'université, pour, justement, dégager ces 12 à 14 millions d'euros d'investissements nécessaires à notre établissement, pour conserver sa marge de manœuvre et sa liberté.

Baptiste Devyver : ne serait-il pas plus simple de baisser tous les budgets des laboratoires de 2% par exemple ?

DISCUSSION

Philippe Roux : si je regarde les dotations aux laboratoires, c'est très compliqué. Il n'y a pas de logique commune. On va trouver des laboratoires qui, par leur activité, ont énormément de consommables et sont très énergivores alors que d'autres laboratoires ont très peu de besoins. La logique globale est assez complexe. Prendre 2% à tout le monde ne me semble pas la meilleure solution en termes d'équité. J'ai donc préféré m'appuyer sur d'autres critères. Le premier concerne les personnels effectivement rattachés aux laboratoires, dans la mesure où ils bénéficient de l'ensemble des services apportés par l'UGA : accompagnement au montage et au dépôt de projets, gestion et suivi de carrière, ressources humaines, ainsi que tout ce qui relève plus largement de leur statut d'employés de l'université. Le second critère est lié à la capacité d'autofinancement de l'établissement, et plus particulièrement à la question des amortissements. Aujourd'hui, lorsque les laboratoires réalisent des investissements importants, notamment en équipements, ils ne supportent pas directement la charge de leur amortissement. Celle-ci est portée par l'université, ce qui vient réduire sa capacité d'autofinancement future. Après, il faut reconnaître qu'il n'existe pas de système idéal lorsqu'il s'agit de demander une contribution financière. L'objectif est avant tout de rechercher un équilibre, en s'appuyant sur des critères qui paraissent les plus cohérents et les plus équitables possibles, afin que l'effort demandé soit le plus acceptable possible pour les laboratoires.

Catherine Ciesla : qu'en est-il des composantes de formation ?

Julie Sorba : c'est moins 2% prélevé sur le budget des composantes élémentaires et elles prennent en charge l'amortissement de leur investissement.

Thierry Gallay : je comprends la logique d'aller chercher des moyens, par contre l'accent mis sur les EC UGA m'inquiète. Certains laboratoires ont plus d'EC que d'autres et ce calcul pénalise d'avoir des EC alors que le seul tort de ces personnels est de faire moins de recherche et d'effectuer des missions pour l'UGA. On met en avant le coût des EC, attention au symbole.

Philippe Roux : de la même façon le CNRS réduit la dotation de 15% cette année.

Thierry Gallay : le CNRS ne taxe pas proportionnellement au nombre de chercheurs par laboratoire.

Serge Slama : quelle autre solution souhaiteriez-vous proposer ?

Carole Duboc : on pourrait compter aussi les chercheurs permanents et pas uniquement les EC ?

Philippe Roux : on toucherait à des personnels non UGA.

Carole Duboc : ces personnels sont bien contents d'être dans ces labos-là.

Frédéric Chandezon : la situation est identique pour les ONR ?

Philippe Roux : en effet

Coriandre Vilain : pour les bâtiments CNRS, jusqu'à présent le CNRS payait tout.

Philippe Roux : il y a des EC UGA à Néel qui participent aussi aux investissements.

Claire Rome : la politique que mène en ce moment le CEA qui consiste à virer tous ceux qui ne sont pas CEA pour ne garder chez eux que les personnels CEA peut être inquiétante. Les gens du CEA qui sont au GIN ont pour ordre de retourner au CEA. Et il a été dit aux chercheurs INSERM dans les locaux du CEA, il y avait une grosse équipe du GIN au CEA, de retourner au GIN en raison des coûts liés à leur hébergement.

Frédéric Chandezon : je ne connais pas en détails la situation du GIN mais je connais l'IRIG au CEA qui héberge plusieurs UMR. Je suis extrêmement étonné d'entendre ce discours. Je me renseignerai sur la situation du GIN mais il me semble hasardeux d'extrapoler de manière générale.

Claire Rome : je me pose la question au regard de ce cas particulier.

DISCUSSION

Moïra Courseaux : je suis dans un laboratoire de l'IRIG sous 4 tutelles CEA, CNRS, UGA et INRAe et on nous a annoncé qu'on allait passer à 2 tutelles et qu'on allait perdre UGA et INRAe qui vont déléguer leur tutelle au CNRS. Ce laboratoire compte 3 permanents UGA et on se pose beaucoup de questions.

Julie Sorba : il s'agit d'une délégation de gestion financière (DGG) et non d'une perte de tutelle.

Claire Rome : ce genre de restructuration a été demandée bien avant qu'il y ait ces annonces sur l'augmentation des frais d'infrastructure.

Philippe Roux : la délégation de gestion n'implique pas le désengagement des tutelles ; cela concerne uniquement la manière dont elles vont être gérées financièrement.

Anne Milet : c'est pour éviter l'usage de 4 applications de gestion différentes, ils ont voulu simplifier. A voir si ce sera réellement plus simple.

Julie Sorba : globalement, c'est celui qui a la DGG qui va encaisser l'argent et les frais de gestion des contrats.

Réflexion sur l'appel d'offres Equipements scientifiques



Contexte et objectifs

L'Université Grenoble Alpes souhaite lancer un appel à projets destiné au financement d'équipements scientifiques significatifs, et dans toute la mesure du possible, mutualisés. Cet appel est destiné à l'acquisition ou la jouvence d'équipements scientifiques ayant vocation à s'intégrer à une plateforme de recherche.

Ses objectifs sont :

- Encourager la mutualisation pour favoriser l'acquisition d'équipement communs et complémentaires.
- Renforcer les plateformes existantes et contribuer à leur caractère structurant au sein de l'Université Grenoble Alpes.

Eligibilité (1/2)

1. Les projets doivent être portés par une plateforme de recherche*.
2. Une plateforme de recherche est le regroupement d'équipements scientifiques, numériques, documentaires et/ou d'expertises destinés à offrir à une large communauté d'utilisateurs des ressources technologiques autour d'une thématique commune.
3. Les plateformes éligibles à cet appel doivent répondre à au moins **4 caractéristiques** parmi celles mentionnées ci-dessous :
 - Caractéristiques d'une plateforme de recherche*:
 - Une ouverture aux équipes de recherche de tout horizon
 - Un modèle économique en lien avec l'ouverture des services à l'extérieur : tarification interne, externe, privé
 - La mise à disposition de personnel dédié pour réaliser les prestations ou former les utilisateurs
 - Une politique de recherche et de développement méthodologique pour proposer des services innovants à la communauté : Plan de gestion de données (production, le stockage et l'archivage de bases de données et des logiciels), Analyse & Traitement de données, Modélisation ou Jumeaux numériques
 - Une relation à la formation universitaire, à l'innovation et la valorisation, au développement du lien science-société
 - Un pilotage à deux niveaux : une structure permettant la gestion au quotidien de la plateforme, un conseil scientifique qui propose des axes de développement sur le moyen ou long terme

Eligibilité (2/2)

4. Les projets concernent l'achat d'équipements (neuf ou occasion), la jouvence ou le renouvellement d'équipements.
5. Le porteur du projet ne doit pas être membre du directoire d'un pôle de recherche, de la Vice-Présidence Recherche et Innovation, du Bureau Stratégie Recherche de Grenoble INP-UGA, du Directoire de l'UGA.

Ne sont pas éligibles : les frais d'infrastructure, de maintenance du (ou des) matériel(s), les moyens en ressource humaine associée.

Proof Of Concept : Fusion des Inventaires

- **Objectif** : proposer une application web, simple d'accès, pour consulter la liste des équipements recensés dans les inventaires des laboratoires de l'UGA.
- **Sources de données** : les fichiers d'inventaires (Excel) qui sont déjà disponibles dans les laboratoires et dont les contenus sont intégrés dans une base de données commune.
- **Cas d'usages** : permettre aux membres d'un laboratoire de rechercher rapidement si un équipement est déjà disponible dans un autre laboratoire, pour :
 - Chercher un interlocuteur afin d'échanger sur l'emploi de cet équipement.
 - Demander un prêt ou un test de cet équipement afin d'éviter un achat inutile (intérêts financiers et environnementaux). Dans ce cas, l'équipement devra être référencé, s'il ne l'est pas déjà, sur une plateforme de mutualisation du matériel permettant la gestion du prêt.
 - Recenser les classes d'équipement qui pourraient faire l'objet d'une offre de réparation/maintenance.
- **Perspectives possibles** : pour faciliter la recherche d'un matériel, utiliser l'IA afin d'enrichir les informations disponibles dans les inventaires
- **URL de la maquette** : <https://iut2-dg-scolarite.univ-grenoble-alpes.fr/inventaire/>

Proposition d'un Groupe de Travail

- ▶ Réflexion sur Mutualisation & Réparabilité des Equipements scientifiques
- ▶ Constitution : 6 à 10 personnes issues de la CR, des pôles de recherche et de la DGDRIV
- ▶ Méthode : deux réunions (1h à 2h) en février-mars-avril avec retour à la CR du 23 avril
- ▶ Pilotage par Vice-Présidence Transition Ecologique

DISCUSSION

Claire Rome : est-ce que ce qui va sortir de ce GT va définir ce qui va être la direction de l'appel d'offre équipements qui a été présenté en amont ? Est-ce que ce sera un relai ?

Philippe Roux : ce sera un pendant. Pour l'instant, on n'a pas assez de moyens pour lancer un appel équipements scientifiques parce que le COMP n'est pas défini. J'aimerais réfléchir à un volet réservé à ces actions-là et voir un peu de quoi on a besoin si sur 1 an ou 2 ans on veut actionner sur les réparations etc., : comment on le met en place ; quel montant cela nécessite et comment on travaille sur ces aspects-là. C'est le retour attendu du GT.

Claire Rome : je suppose que ce sont des plateformes d'instituts et des plateformes indépendantes, de type IRMAGE, la plateforme d'imagerie, ou celles qui sont à l'intérieur d'instituts. Dans le groupe de travail, il peut être intéressant d'inviter des personnes qui travaillent sur ces plateformes parce qu'en fait, c'est quand même leur cœur de métier et elles sont à même de pouvoir parler de leur activité et de dire si elles ont les capacités de mutualiser. Peut-être que certaines d'entre elles se chargent déjà de la maintenance, de la réparation. Elles peuvent simplement avoir besoin de nouveaux matériels pour pouvoir faire de la recherche de pointe. Si on n'a pas leur retour, on peut leur imposer ce que l'on veut.

Philippe Roux : de fait, elles les réparent déjà et il pourrait être intéressant d'utiliser leurs compétences pour d'autres équipements.

Coriandre Vilain : quel est le périmètre des plateformes concernées ? La définition de plateforme n'est pas standard. Dans mon laboratoire, on s'est posé la question de savoir s'il s'agissait de plateformes ou de plateaux techniques. Il se trouve que l'on a 5 plateformes. Est-ce que mon laboratoire est éligible à ce type d'investissement ? Je suis d'accord avec la notion de voir comment créer des postes pour la réparation en interne des matériels scientifiques pour éviter de passer par une prestation externe. On pourrait en effet mutualiser un certain nombre de compétences. Au GIPSA-lab on a un atelier de mécanique avec des personnes capables de faire des dispositifs mécaniques, des cartes électroniques etc. Cela invite à repenser le modèle de gestion des matériels. Le fablab MSTIC avait déjà cette démarche d'inventaire mutualisé, de prêt de matériel.

Philippe Roux : il y a la matostèque au LIPHY donc c'est une brique sur laquelle on aimerait s'appuyer.

Carole Duboc : dans la mutualisation, il y a beaucoup de plateformes aux accès payants et des petites plateformes qui font appel au bon vouloir des personnels qui les gèrent.

Philippe Roux : je n'ai pas dit que c'était simple. La question est la visibilité. Une plateforme doit être ouverte à tout le monde et il doit y avoir la possibilité au moins sur notre site d'y avoir accès, autrement il s'agit d'un plateau technique. Les plateaux techniques ne sont pas éligibles à ce que nous voudrions développer.

Carole Duboc : concernant la réparabilité, lorsque l'on parle de COMP on ne parle pas que de plateformes ?

Philippe Roux : non, cela concerne toutes les plateformes et équipements scientifiques.

Carole Duboc : à quoi servent ces fichiers inventaires ?

Philippe Roux : ces fichiers sont à disposition et peuvent servir lorsqu'une personne a un besoin d'équipement. Elle peut savoir si un équipement existe sur le site ; elle peut se renseigner sur son fonctionnement, un possible emprunt ou pas pour ses manip avant de décider d'en acheter un dans la mesure où l'achat est nécessaire. J'attends, si vous êtes intéressés, des noms pour participer à ce groupe de travail. Il faudrait des représentants de gouvernance de plateformes et la diversité dans les thématiques.

Coriandre Vilain : tu attends de nous qu'on envoie des noms de personnes intéressées ?

Philippe Roux : oui vous pouvez transmettre vos propositions à Serge et à moi.

Les conseillers souhaitent que les deux derniers points à l'ordre du jour soient reportés à une prochaine séance, en mars si possible.

Fin de la séance
